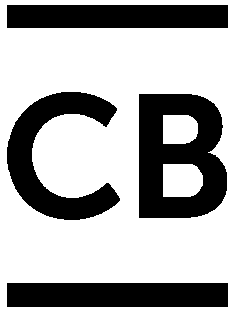


COLLÈGE MONTMORENCY

RÉNOVATION DU HALL D'ENTRÉE

A000a	ANALYSE RÉGLEMENTAIRE
A011	PLAN DU RDC DÉMOLITION PROTECTIONS TEMPORAIRES PHOTOS DE L'EXISTANT
A021	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE PLAFOND DÉMOLITION
A101	PLAN DU RDC - CONSTRUCTION COMPOSITIONS TYPIQUES
A102	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE COMPARTIMENTATION
A201	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE PLAFOND CONSTRUCTION
A411	PLAN AGRANDI, ÉLÉVATION ET COUPE ÉBÉNISTERIE
A412	PLAN AGRANDIS, ÉLÉVATIONS ET COUPES ÉBÉNISTERIE
A601	DÉTAILS TYPIQUES PLAFOND ET MUR
A801	PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE FINIS VUES 3D



ARCHITECTES

1918, rue Frontenac
Montréal, QC, H2K 2Z1
514.904.0015
info@cbarchitectes.com
www.cbarchitectes.com



Ingénieur.es

émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour préliminaires 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisse	28 novembre 2024

COLLÈGE MONTMORENCY
RÉNOVATION DU HALL D'ENTRÉE
2024-32

1. ANALYSE - CODE NATIONAL DU BÂTIMENT		
CODE EN VIGUEUR	CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE 1 BÂTIMENT / CODE NATIONAL DU BÂTIMENT CANADA 2015 (MODIFIÉ)	

1. DESCRIPTION DU PROJET

RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DU HALL D'ENTRÉE PRINCIPAL DES ÉTUDIANTS (PORTE #3), ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE NIVEAU COLLÉGIAL.

LOCALISATION		475 BOULEVARD DE L'AVENIR, LAVAL, QC, H7N 5H9
CONDITION EXISTANTE		
ANNÉE DE CONSTRUCTION		1976 - 2020 - 2022
RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR		CNB 2010 MODIFIÉ - QUÉBEC
RÉFÉRENCE		PLANS ÉMIS POUR CONSTRUCTION, 2022-02-18, DKA +YWA
USAGES PRINCIPAUX	3.1.2.1.	A2
USAGES SECONDAIRES	3.1.2.1.	A1, D
AIRE DE BÂTIMENT	1.4.1.2.	± 22 440 m2
HAUTEUR DE BÂTIMENT	1.4.1.2. 3.2.1.1.	
EN NOMBRE D'ÉTAGES		4 ÉTAGES
AU-DESSUS DU SOL		4 ÉTAGES
AU-DESSOUS DU SOL		1 ÉTAGE
EN MÈTRES (NIVEAU MOYEN DU SOL À PLAFOND DU DERNIER ÉTAGE)		± 29,5 m
PARTIE DU CODE APPLICABLE	1.3.3.2. 1.3.3.3.	PARTIE 3
NOMBRE DE RUES / VOIES D'ACCÈS	3.2.2.10. 3.2.5.	3
CLASSIFICATION	3.2.2.24	BÂTIMENTS DU GROUPE A, DIVISION 2, AU PLUS 6 ÉTAGES, QUELLE QUE SOIT L'AIRE, PROTÉGÉS PAR GICIEURS
TYPE DE CONSTRUCTION AUTORISÉ		INCOMBUSTIBLE
PROTECTION INCENDIE (GICIEURS)		EXIGÉ
CONDITION PROJETÉE (RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR)		
USAGES PRINCIPAUX	3.1.2.1.	A2
USAGES SECONDAIRES	3.1.2.1.	A1, D
AIRE DE BÂTIMENT	1.4.1.2.	± 22 440 m2
HAUTEUR DE BÂTIMENT	1.4.1.2. 3.2.1.1.	
EN NOMBRE D'ÉTAGES		4 ÉTAGES
AU-DESSUS DU SOL		4 ÉTAGES
AU-DESSOUS DU SOL		1 ÉTAGE
EN MÈTRES (NIVEAU MOYEN DU SOL À PLAFOND DU DERNIER ÉTAGE)		± 29,5 m
PARTIE DU CODE APPLICABLE	1.3.3.1. À 1.3.3.3.	PARTIE 3 ET PARTIE 10
NOMBRE DE RUES / VOIES D'ACCÈS	3.2.2.10. 3.2.5.	3
BÂTIMENT DE GRANDE HAUTEUR	3.2.6.	NON
CLASSIFICATION	3.2.2.24.	BÂTIMENTS DU GROUPE A, DIVISION 2, AU PLUS 6 ÉTAGES, QUELLE QUE SOIT L'AIRE, PROTÉGÉS PAR GICIEURS
TYPE DE CONSTRUCTION		INCOMBUSTIBLE
PROTECTION INCENDIE (GICIEURS)		EXIGÉ
SÉCURITÉ INCENDIE		
SYSTÈME D'ALARME INCENDIE	3.2.4.1.	EXIGÉ

2. COMPARTIMENTATION

DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DES SÉPARATIONS COUPE-FEU EXIGÉES.

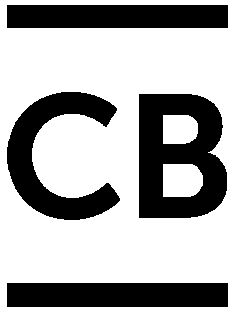
PRIMAIRE		
PLANCHER	3.2.2.24. 3.2.1.4.	1H00
MEZZANINE	3.2.2.24.	1H00
MURS ET ARCS PORTEURS	3.2.2.24. 3.1.7.5.	AU MOINS ÉGAL À CELUI SUPPORTÉ
TÔITS	3.2.2.24.	-
ISSUES	3.4.4.1.	1H00
GAINES D'ASCENSEUR	3.5.3.1.	1H00
VIDES TECHNIQUES VERTICAUX	3.6.3.1.	0H45

3. ASSEMBLAGES ET DISPOSITIFS D'OBTURATION

DISPOSITIFS D'OBTURATION	3.1.8.4. 3.1.8.12.	SÉPARATION COUPE-FEU	DISPOSITIF D'OBTURATION
		0H45	0H45
		1H00	0H45

4 ACCESSIBILITÉ

CONCEPTION SANS OBSTACLE	3.8.2.1.	EXIGÉ
--------------------------	----------	-------



ARCHITECTES

1918, rue Frontenac
Montréal, QC, H2K 2Z1
514.904.0015
info@cbarchitectes.com
www.cbarchitectes.com



Ingénieur.es

émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour préliminaires 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisses	28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUTS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet
COLLÈGE MONTMORENCY
RENOVATION DU HALL D'ENTRÉE

Adresse des travaux
475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9

Maître de l'ouvrage
COLLÈGE MONTMORENCY

Dossier	Date
2024-32	2024-11-20
Vérifié par	Dessiné par
J.G.	A.B.

Titre du dessin

ANALYSE RÉGLEMENTAIRE

Page

A000a

LÉGENDE DÉMOLITION - PROTECTIONS TEMPORAIRES	
	SURFACES À ALIGNER
	RENOVI DE COMPOSITIONS DE CLOISON TEMPORAIRE
	PORTE TEMPORAIRE
	CLOISON TEMPORAIRE

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION - PROTECTIONS TEMPORAIRES	
(D00A)	TOUTES LES NOTES CI-DESSOUS S'APPLIQUENT AUX MESURES DE PROTECTIONS TEMPORAIRES À METTRE EN PLACE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET POUR LA CONSTRUCTION DU RÉAMÉNAGEMENT.
(D00B)	LORS DU RETRAIT DES PROTECTIONS TEMPORAIRES, RÉPARER TOUTES COMPOSANTES EXISTANTES À CONSERVER AYANT ÉTÉ ALTÉRÉES PAR LA MISE EN PLACE DES PROTECTIONS TEMPORAIRES (MURS, PLAFONDS, REVÊTEMENTS DE PLANCHER, PLINTHES, MOULURES DE PROTECTIONS, ETC.) TEL QUE L'EXISTANT OU SELON LES INDICATIONS AUX PAGES A800.
(D00C)	L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE RELEVER LES SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES EXISTANTS (VENTILATION, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, ALARME INCENDIE ET GICLÉURS) (POSITION ET FONCTIONNEMENT) ET D'ASSURER LE MAINTIEN EN FONCTION DE CEUX DU RESTE DE L'AIRE DE PLANCHER OCCUPÉ PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE (VOIR ÉLECTRICITÉ, MÉCANIQUE ET PROTECTION INCENDIE).
(D00D)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS TEMPORAIRES SONT ÉTANCHES À LA POUSSIÈRE, MAIS N'ONT PAS BESOIN DE SE POURSUIVRE JUSQU'AU PONTAGE. L'ENTREPRENEUR DOIT NÉANMOINS METTRE EN PLACE UNE PROTECTION TEMPORAIRE DANS L'ENTREPLAFOND, DANS LE MÊME ALIGNEMENT QUE LES CLOISONS TEMPORAIRES, DE SORTE À LIMITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE. SCELLER TOUTES LES JONCTIONS À L'AIDE DE RUBAN ET/OU SCELLANT FLEXIBLE ACOUSTIQUE (SANS S'Y RESTREINDRE, SCELLER TOUTES LES JONCTIONS, PERCEMENTS, FAIBLES, ETC. PRÉSENTS DANS LES CLOISONS TEMPORAIRES).
(D00F)	CERTAINS TRAVAUX À L'EXTÉRIEUR DES CLOISONS TEMPORAIRES SERONT ACCEPTÉS DURANT CERTAINES HEURES ET SELON UNE ENTENTE PRÉALABLE AVEC LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE METTRE EN PLACE TOUTES LES PROTECTIONS TEMPORAIRES AFIN DE LIMITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE ET LA PROTECTION DES FINIS EXISTANTS CONSERVÉS OU NOUVEAUX LORS DES TRAVAUX HORS DES ZONES ÉTANCHES (CLOISONS TEMPORAIRES).
(D00G)	AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE UN PLAN DE PROTECTIONS TEMPORAIRES POUR VALIDATION PAR LE PROFESSIONNEL ET LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION - PLANS	
(D010)	AUCUNE DES NOTES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT À LA ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX. LIMITER AU MAXIMUM LES TRAVAUX HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX. ASSURER LA PROTECTION DES FINIS ET DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS (SANS S'Y RESTREINDRE : FINIS DE PLANCHER, PLAQUES DE PLÂTRE, PLINTHES DE VINYLE ET ÉLECTROMÉCANIQUE, ETC.).
(D011)	SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET DE PROTECTION INCENDIE POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
(D012)	OBTURER TEMPORAIREMENT LES PRISES D'AIR (VENTILATION) DANS LA ZONE TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
(D014)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, RETIRER TOUTES LES PLINTHES À LA BASE DES MURS ET COLONNES. PRÉVOIR UNE DÉCOUPE NETTE ET DROITE À LA JONCTION D'UNE PLINTHE DE VINYLE CONSERVÉ. PRÉVOIR LE RÉAGRÉAGE DES PLAQUES DE PLÂTRE (PLATRAGE, SABLAGE, APPRÊT ET PEINTURE) AU BESOIN.
(D015)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, RETIRER TOUTES LES MOULURES DE PROTECTION COIN DE MUR AVEC SOIN ET LES REMETTRE AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE. PRÉVOIR LE RÉAGRÉAGE DES PLAQUES DE PLÂTRE (PLATRAGE, SABLAGE, APPRÊT ET PEINTURE) AU BESOIN.
(D016)	RETIRER LES PLAQUES DE PLÂTRE EXISTANTES POUR L'INSTALLATION DE FONDUS DE CLOUAGE (VOIR PAGES A100).
(D017)	PRÉPARER LA MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS ÉCRITES DU FABRICANT, SANS S'Y RESTREINDRE : APLANIR LES INÉGALITÉS DU SUPPORT, COMBLER LES DÉPRESSIONS ET BOUCHER LES FISSURES, JOINTS, TROUS ET AUTRES DÉFAUTS À L'AIDE D'UN PRODUIT DE REMPLISSAGE POUR SUPPORT AFIN D'ASSURER UNE SURFACE UNIE.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION - PLANS	
(D101)	MOBILIER À RETIRER ET À REMETTRE AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
(D102)	EXTINCTEUR PORTATIF (CABINET ENCASTRÉ ET ENSEIGNE MURALE) À RELOCALISER (VOIR PROTECTION INCENDIE).
(D103)	DÉCLENCHEUR MANUEL À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D104)	KLAXON D'ALARME INCENDIE À RELOCALISER (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D105)	TRAPPE ACCÈS VALVE GICLÉUR INCENDIE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR PROTECTION INCENDIE).
(D106)	COUVRE-JOINT ET JOINT DE DILATATION COUPE-FEU AU MUR À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.
(D107)	THERMOSTAT À RELOCALISER (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D108)	LECTEUR DE CARTE D'ACCÈS MAGNÉTIQUE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D109)	SEUIL DE PORTE EN BÉTON. PRÉPARER LA SURFACE JUSQU'AU CADRE DE GRILLE GRATTE-PIED AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION DU REVÊTEMENT DE VINYLE.
(D110)	PLAFOND AVEC DOUBLE HAUTEUR.
(D111)	MOULURE DE PROTECTION DE COIN DE MUR À CONSERVER SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DE LA COLONNE.
(D112)	MOULURE DE TRANSITION À RETIRER AVEC SOIN AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LE FINI EXISTANT CONSERVÉ (À RÉAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT LE CAS ÉCHÉANT). RETIRER TOUTE TRACE DE COLLE OU DE SCELLANT.
(D113)	GLISSIÈRE, PORTE ET CHARNIÈRES DE LA CLOISON PLIANTE COUPE FEU À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (POSITION APPROXIMATIVE). RIEN NE DOIT VENIR EMPÊCHER SA FERMETURE DURANT TOUTES LA DURÉE DES TRAVAUX.
(D114)	PLINTHE DE VINYLE À CONSERVER.

LÉGENDE DÉMOLITION - PROTECTIONS TEMPORAIRES	
(CT1)	CLOISON TEMPORAIRE ÉTANCHE - PLAQUE DE PLÂTRE 13 mm - COLOMBAGES MÉTALLIQUES 92 mm @ 400 C/C - PARE-VAPEUR DE POLYÉTHYLÈNE SCELLÉ
(CT2)	CLOISON TEMPORAIRE (SOUFFLAGE) - PLAQUE DE PLÂTRE 13 mm - COLOMBAGES MÉTALLIQUES 92mm @ 400 C/C

LÉGENDE DE DÉMOLITION - PLANS	
	ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX
	CLOISON / MUR À CONSERVER
	FENÊTRE À CONSERVER
	COLONNE À CONSERVER (VOIR STRUCTURE)
	PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE À CONSERVER
	ACCÈS PRINCIPALE
	ACCÈS SECONDAIRE / ISSUE

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION - PLANS	
(D010)	AUCUNE DES NOTES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUENT À LA ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX. LIMITER AU MAXIMUM LES TRAVAUX HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX. ASSURER LA PROTECTION DES FINIS ET DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS (SANS S'Y RESTREINDRE : FINIS DE PLANCHER, PLAQUES DE PLÂTRE, PLINTHES DE VINYLE ET ÉLECTROMÉCANIQUE, ETC.).
(D011)	SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET DE PROTECTION INCENDIE POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
(D012)	OBTURER TEMPORAIREMENT LES PRISES D'AIR (VENTILATION) DANS LA ZONE TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
(D014)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, RETIRER TOUTES LES PLINTHES À LA BASE DES MURS ET COLONNES. PRÉVOIR UNE DÉCOUPE NETTE ET DROITE À LA JONCTION D'UNE PLINTHE DE VINYLE CONSERVÉ. PRÉVOIR LE RÉAGRÉAGE DES PLAQUES DE PLÂTRE (PLATRAGE, SABLAGE, APPRÊT ET PEINTURE) AU BESOIN.
(D015)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, RETIRER TOUTES LES MOULURES DE PROTECTION COIN DE MUR AVEC SOIN ET LES REMETTRE AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE. PRÉVOIR LE RÉAGRÉAGE DES PLAQUES DE PLÂTRE (PLATRAGE, SABLAGE, APPRÊT ET PEINTURE) AU BESOIN.
(D016)	RETIRER LES PLAQUES DE PLÂTRE EXISTANTES POUR L'INSTALLATION DE FONDUS DE CLOUAGE (VOIR PAGES A100).
(D017)	PRÉPARER LA MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS ÉCRITES DU FABRICANT, SANS S'Y RESTREINDRE : APLANIR LES INÉGALITÉS DU SUPPORT, COMBLER LES DÉPRESSIONS ET BOUCHER LES FISSURES, JOINTS, TROUS ET AUTRES DÉFAUTS À L'AIDE D'UN PRODUIT DE REMPLISSAGE POUR SUPPORT AFIN D'ASSURER UNE SURFACE UNIE.

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION - PLANS	
(D101)	MOBILIER À RETIRER ET À REMETTRE AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
(D102)	EXTINCTEUR PORTATIF (CABINET ENCASTRÉ ET ENSEIGNE MURALE) À RELOCALISER (VOIR PROTECTION INCENDIE).
(D103)	DÉCLENCHEUR MANUEL À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D104)	KLAXON D'ALARME INCENDIE À RELOCALISER (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D105)	TRAPPE ACCÈS VALVE GICLÉUR INCENDIE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR PROTECTION INCENDIE).
(D106)	COUVRE-JOINT ET JOINT DE DILATATION COUPE-FEU AU MUR À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.
(D107)	THERMOSTAT À RELOCALISER (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D108)	LECTEUR DE CARTE D'ACCÈS MAGNÉTIQUE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).
(D109)	SEUIL DE PORTE EN BÉTON. PRÉPARER LA SURFACE JUSQU'AU CADRE DE GRILLE GRATTE-PIED AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION DU REVÊTEMENT DE VINYLE.
(D110)	PLAFOND AVEC DOUBLE HAUTEUR.
(D111)	MOULURE DE PROTECTION DE COIN DE MUR À CONSERVER SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DE LA COLONNE.
(D112)	MOULURE DE TRANSITION À RETIRER AVEC SOIN AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LE FINI EXISTANT CONSERVÉ (À RÉAGRÉER TEL QUE L'EXISTANT LE CAS ÉCHÉANT). RETIRER TOUTE TRACE DE COLLE OU DE SCELLANT.
(D113)	GLISSIÈRE, PORTE ET CHARNIÈRES DE LA CLOISON PLIANTE COUPE FEU À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (POSITION APPROXIMATIVE). RIEN NE DOIT VENIR EMPÊCHER SA FERMETURE DURANT TOUTES LA DURÉE DES TRAVAUX.
(D114)	PLINTHE DE VINYLE À CONSERVER.

émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour définitifs 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisses	28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUTS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet	DATE
COLLÈGE MONTMERCY	2024-11-20
RENNOVATION DU HALL D'ENTRÉE	Dessiné par
Adresse des travaux	A.M. / A.B.
475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9	
Maître de l'ouvrage	
COLLÈGE MONTMERCY	
Dossier	
2024-32	
Vérifié par	
J.G.	

Titre du dessin	PLAN DU RDC DÉMOLITION
	PROTECTIONS TEMPORAIRES
	PHOTOS DE L'EXISTANT

Page

A011



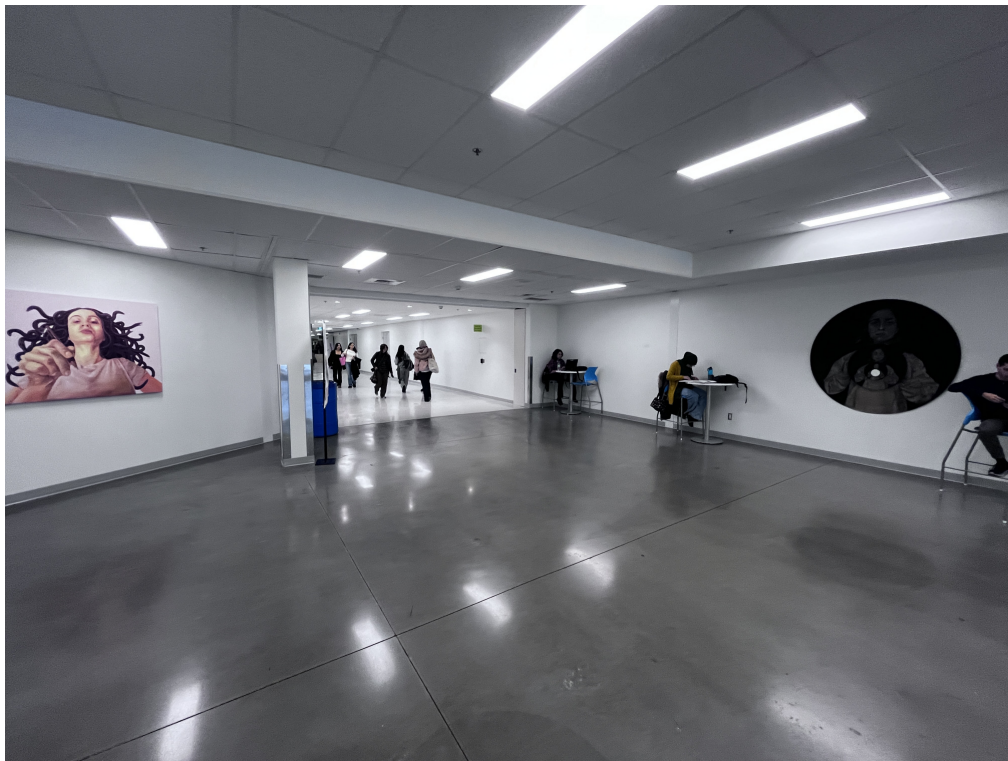
VUE D'ENSEMBLE

4
A011



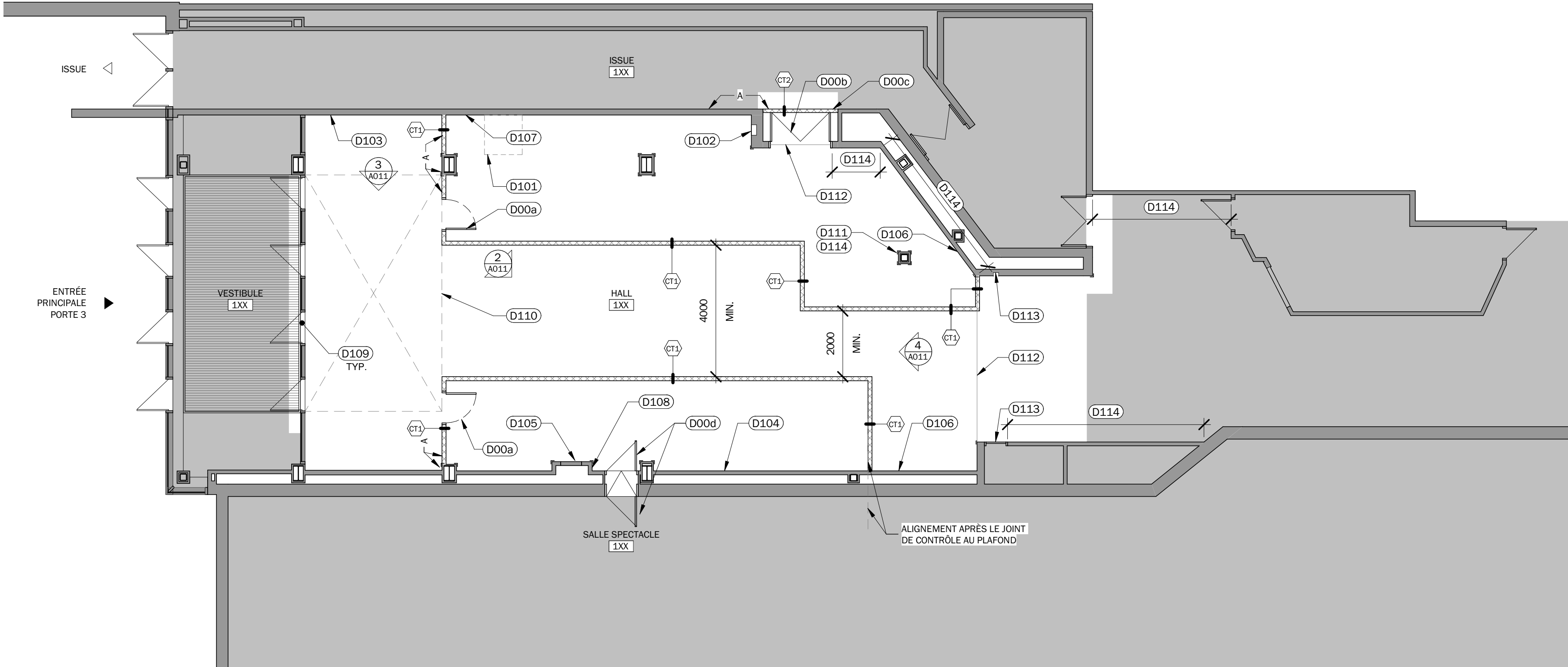
VUE DE LA DOUBLE HAUTEUR

3
A011



VUE DU HALL

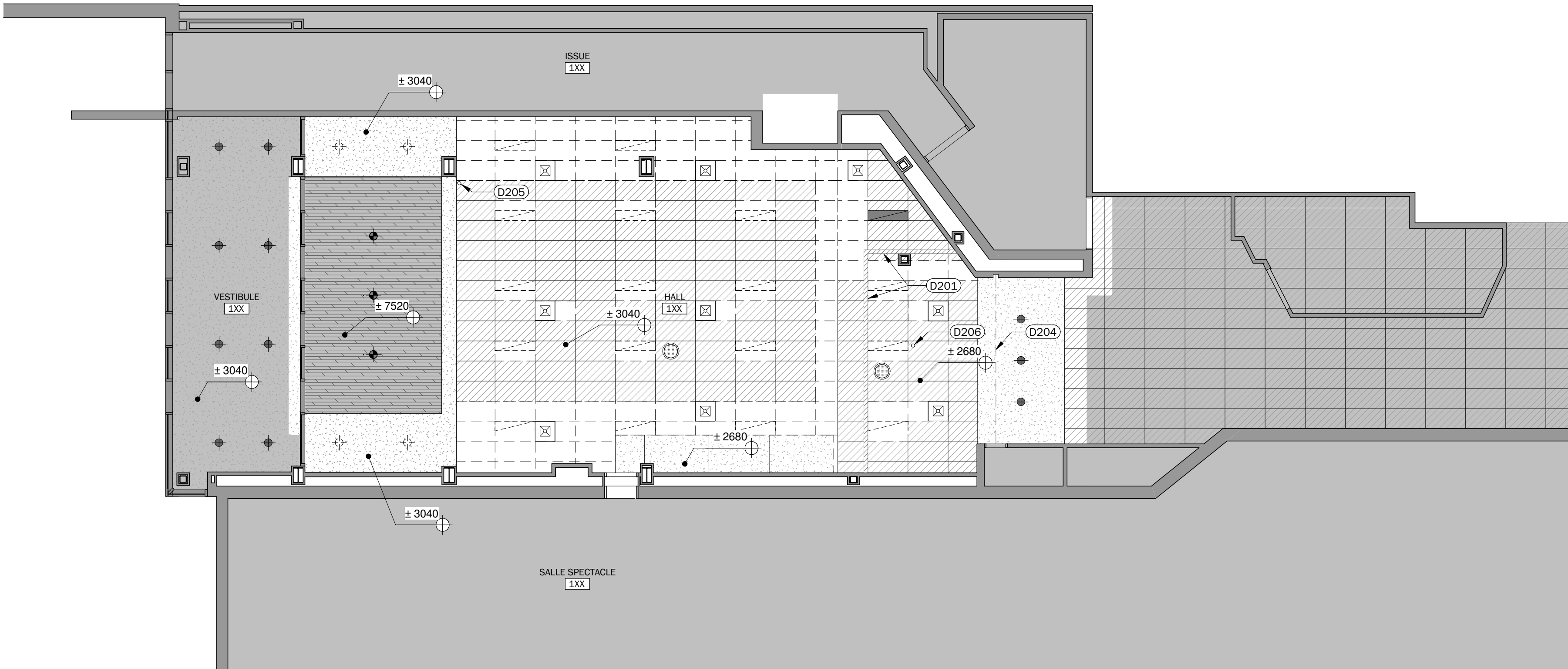
2
A011



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
DÉMOLITION

1 : 100

1
A011



LÉGENDE DE DÉMOLITION - PLAFONDS	
	ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX
	PORTION DE PLAFOND SUSPENDU EN TUILES ACOUSTIQUES À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX
	PORTION DE PLAFOND SUSPENDU À RETIRER
	PORTION DE PLAFOND DE PLAQUE DE PLÂTRE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX
	PLAFOND EN LATTE DE BOIS À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX
	HAUTEUR LIBRE SOUS PLAFOND
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ À RETIRER (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ À RETIRER
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUSPENDU À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	DIFFUSEUR À RETIRER (VOIR MÉCANIQUE)
	HAUT-PARLEUR À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION - PLAFONDS	
D019	POUR LE POSITIONNEMENT DES CLOISONS TEMPORAIRES, SE RÉFÉRER AUX PLANS DE DÉMOLITION (VOIR PAGE A011).
D020	AUCUNE DES NOTES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUE À LA ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX. LIMITER AU MAXIMUM LES TRAVAUX HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX ET AU BESOIN PRÉVOIR UN SAS TEMPORAIRE. ASSURER LA PROTECTION DES FINIS ET DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS (SANS S'Y RESTREINDRE : SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE ET ÉLECTROMÉCANIQUE, ETC.).
D021	SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET DE PROTECTION INCENDIE POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX.
D022	OBTURER TEMPORAIREMENT LES SORTIES DE VENTILATION DANS LA ZONE TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
D023	COORDONNER SUR PLACE TOUTES LES HAUTEURS EXISTANTES SOUS PLAFOND AVEC LE PROFESSIONNEL.
D024	À LA JONCTION D'UN PLAFOND SUSPENDU CONSERVÉ ET D'UN PLAFOND SUSPENDU À DÉMOLIR, ASSURER LE MAINTIEN DE LA TRAME DE SUSPENSION À CONSERVER. PRÉVOIR UNE DÉCOUPE NETTE ET DROITE AUX TRAMES ET TUILES DE PLAFOND CONSERVÉES. AU BESOIN, RETIRER TEMPORAIREMENT LES TUILES ACOUSTIQUES À PROXIMITÉ DES TRAVAUX ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION.
D025	CONSERVER ET PROTÉGER L'IGNIFUGATION DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX EXISTANTS (POUTRES, POUTRELLES, PLATELAGE, ETC.).
D026	REMETTRE TOUTES LES TUILES ACOUSTIQUES RETIRÉES AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
D027	REMETTRE TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE RETIRÉS AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE (VOIR ÉLECTRICITÉ).
D028	REMETTRE TOUS LES APPAREILS DE MÉCANIQUES RETIRÉS (DIFFUSEURS, GRILLE AU PLAFOND, ETC.), AU MAÎTRE DE L'OUVRAGE (VOIR MÉCANIQUE).
D029	RETIRER ET REMPLACER TOUTES LES TUILES ACOUSTIQUES MUNIES D'UN PERCEMENT POUR UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE ET D'ÉLECTROMÉCANIQUE DÉMOLI OU RÉLOCALISÉ (APPAREIL D'ÉCLAIRAGE, RETOUR D'AIR, DÉTECTEUR DE FUMÉE, ETC.). (VOIR ÉLECTRICITÉ, MÉCANIQUE ET PROTECTION INCENDIE).
NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION - PLAFONDS	
D201	COUVRE-JOINT ET JOINT DE DILATATION COUPE-FEU AU PLAFOND À CONSERVER (VOIR PORTÉE DES TRAVAUX À LA PAGE A201).
D204	RAIL DE LA CLOISON PLIANTE COUPE-FEU À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.
D205	CAMÉRA DE SURVEILLANCE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).
D206	DÉTECTEUR DE FUMÉE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).

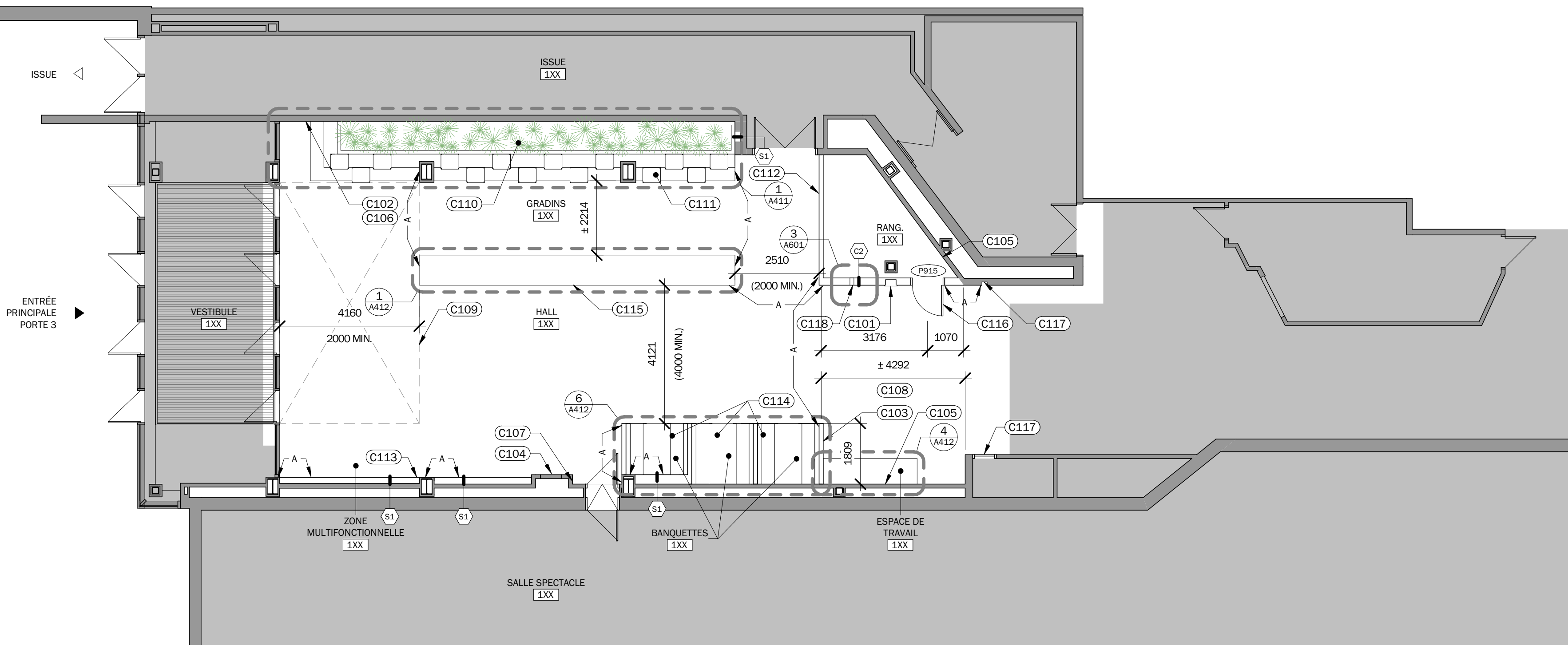
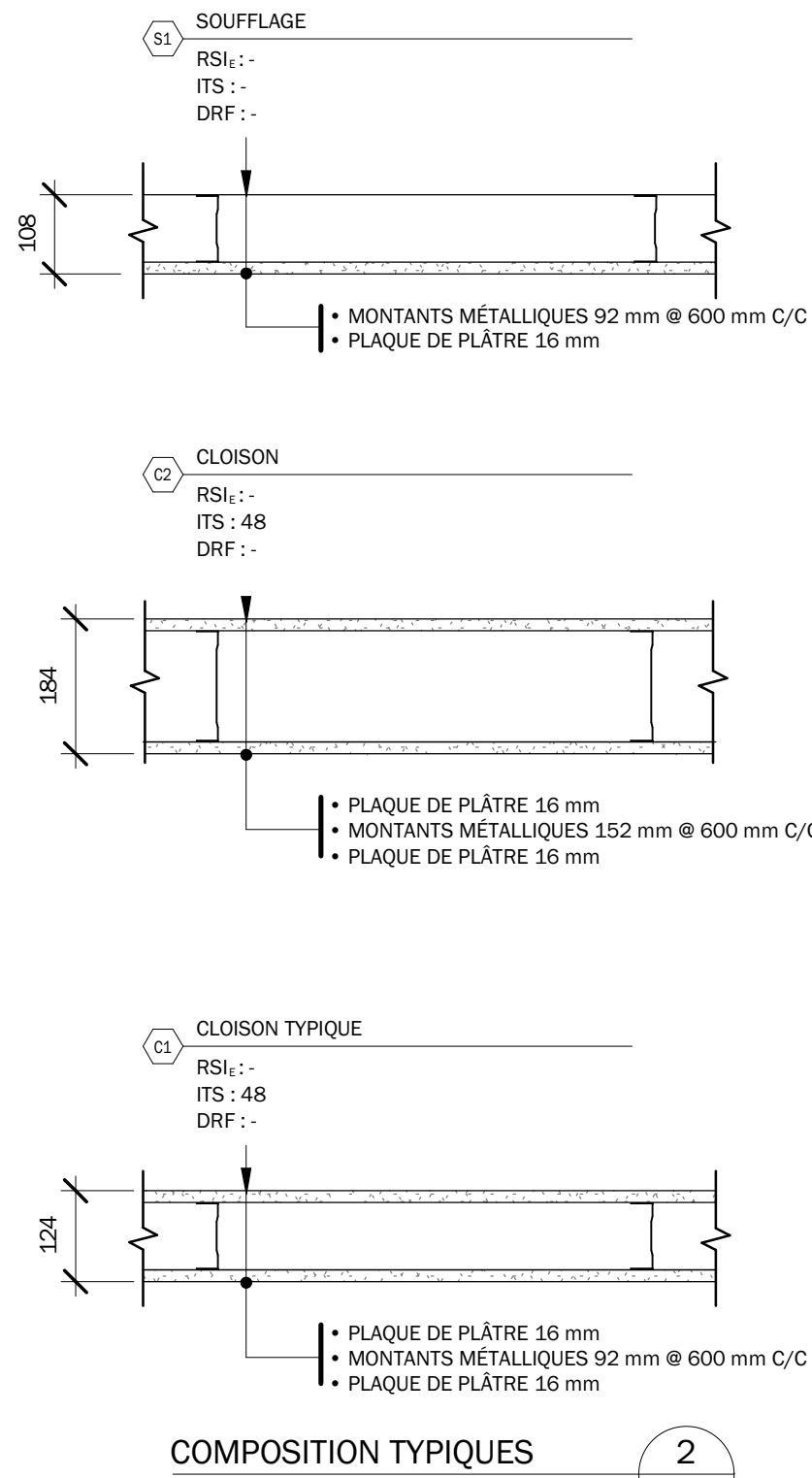
émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour préliminaires 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisse	28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUTS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.

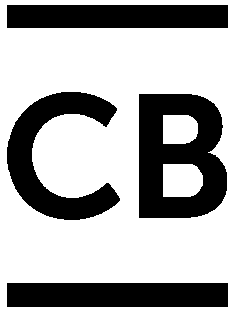


Projet COLLÈGE MONTMORENCY RÉNOVATION DU HALL D'ENTRÉE	
Adresse des travaux 475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9	
Maître de l'ouvrage COLLÈGE MONTMORENCY	
Dossier 2024-32	Date 2024-11-20
Vérifié par J.G.	Dessiné par A.M.
Titre du dessin PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE PLAFOND DÉMOLITION	
Page	A021

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION - PLANS (SUITE)	LÉGENDE DE CONSTRUCTION - PLANS
C114 ALCOÛVE AVEC BANQUETTE (VOIR ÉBÉNISTERIE AUX PAGES A400). C115 MOBILIER À 3 FACES POUR PERMETTRE LE RANGEMENT DES POURS (VOIR ÉBÉNISTERIE AUX PAGES A400). C116 NOUVELLE PORTE D'ACIER SANS VITRAGE AVEC COMME QUINCAILLERIE: • TROIS (3) CHARNIÈRES À BILLE EN ACIER INOXYDABLE, 630. • UNE (1) SERRURE À BEC-DE-CANE GRADE 1, FONCTION DÉPÔT, 630 (SIMILAIRE À L'EXISTANT). • UN (1) FERME PORTE GRADE 1 (INSTALLATION PARALLÈLE), 689. • UN (1) BRAS D'ARRÊT ENCASTRÉ AVEC OPTION "HOLD OPEN" @ 110°, 689. • UNE (1) PLAQUE COUP DE PIED (CÔTÉ POUSSÉE) DE 203mm (H) X LARGEUR DE PORTE, FINI TEL QUE L'EXISTANT. C117 GLISSIÈRE, PORTE ET CHARNIÈRES DE LA CLOISON PLUANTE COUPE FEU À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (POSITION APPROXIMATIVE). RIEN NE DOIT VENIR EMPÊCHER SA FERMETURE DURANT TOUTES LA DURÉE DES TRAVAUX, NE PAS PEINDRE. C118 JOINT DE CONTRÔLE DES DEUX CÔTÉS DE LA CLOISON DANS L'ALIGNEMENT DU JOINT DE PLAFOND.	■ ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX ▬ CLOISON / MUR À CONSERVER ▬ NOUVELLE CLOISON / MUR ▬ FENÊTRE À CONSERVER □ COLONNE À CONSERVER (VOIR STRUCTURE) ▬ PORTE, CADRE ET QUINCAILLERIE À CONSERVER ▬ NOUVELLE PORTE LE CHIFFRE DANS LE SYMBOLE REPRÉSENTE LA LARGEUR DU PANNEL DE LA PORTE (EN MILLIMÈTRES) XXX G/G DIMENSION LIBRE ENTRE PLAQUE DE PLÂTRE À PLAQUE DE PLÂTRE X COMPOSITION TYPE (VOIR PAGE A100) A SURFACES À ALIGNER ▲ ACCÈS PRINCIPALE △ ACCÈS SECONDAIRE / ISSUE
NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION - PLANS	
C010 AUCUNE DES NOTES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUE À LA ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX. LIMITER AU MAXIMUM LES TRAVAUX HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX. ASSURER LA PROTECTION DES FINIS ET DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS (SANS S'Y RESTREINDRE): FINIS DE PLANCHER, PLAQUES DE PLÂTRE, PLINTHES DE VINYLE, SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE ET ÉLECTROMÉCANIQUE, ETC.). C011 SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET DE PROTECTION INCENDIE POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX. C012 SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES CLOISONS SONT DE TYPE C1. C013 LES CLOISONS SANS DRF NI ITS NE DOIVENT PAS OBLIGATOIREMENT SE POURSUIVRE JUSQU'AU PLATELAGE D'ACIER, MAIS DOIVENT MINIMALEMENT SE POURSUIVRE SUR UNE HAUTEUR DE 150mm AU-DESSUS DU PLAFOND. C014 RAGRÉER ET PRÉPARER TOUS LES MURS/CLOISONS DE LA ZONE DES TRAVAUX À RECEVOIR LA NOUVELLE FINITION (RÉPARER, PLÂTRER, SABLER, APPRÊTER, ETC.). C015 INSTALLER FOND DE CLOUAGE EN CONTREPLAQUÉ (IGNIFUGÉ OU REQUIS) FIXÉS AUX MONTANTS À L'INTÉRIEUR DES CLOISONS POUR LES ITEMS SUIVANTS: - ÉBÉNISTERIE. - BUTOIR MURAL. - TÉLÉVISEURS MURAUX. - LOGO ET LETTRAGE DU COLLÈGE. - ETC. C016 COTATIONS • SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CADRES DE PORTES INTÉRIEURES SONT À 100mm DE LA CLOISON ADJACENTE LA PLUS PROCHE. LORSQUE COTÉES, LES CADRES SONT COTÉES EN LEUR CENTRE. • SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES CLOISONS SONT COTÉES DU CENTRE DES MONTANTS MÉTALLIQUES. • LES CLOISONS COTÉES À PARTIR D'UNE CLOISON EXISTANTE CONSERVÉE SONT COTÉES À LA FACE FINI DU MUR (PLAQUE DE PLÂTRE) AU CENTRE DES MONTANTS MÉTALLIQUES. C017 COMPOSITIONS TYPES PARTICULIÈRES (CLOISONS INTÉRIEURES ET MURS D'ENVELOPPE). CORRIDOR / HALL SUR LE PREMIER 1219 mm (BAS DE MURS), PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DES PLAQUES DE PLÂTRE DU CÔTÉ DES CORRIDORS ET DU HALL PAR DES PLAQUES DE PLÂTRE RÉSISTANT AUX IMPACTS DE MÊME ÉPAISSEUR, ET LORSQU'APPLICABLE, LES PLAQUES DE PLÂTRE RÉSISTANT AUX IMPACTS TYPE "X". C018 RÉALISER DES JOINTS DE DILATATION DANS LES REVÊTEMENTS EN PLAQUE DE PLÂTRE AUX MURS ET AUX PLAFONDS AUX ENDROITS OÙ IL Y A UN CHANGEMENT DANS LA NATURE DU SUPPORT ET À TOUTS LES 10m, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, LES JOINTS AUX PLAFONDS DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS AVEC CEUX DES MURS, DANS LA MESURE DU POSSIBLE LES JOINTS DE DILATATION DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS AVEC LE CADRE DES PORTES.	
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION - PLANS	
C101 EXTINCTEUR PORTATIF (CABINET ENCASTRÉ ET ENSEIGNE MURALE) RELOCALISÉS (VOIR PROTECTION INCENDIE). C102 DÉCLENCHEUR MANUEL À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ). C103 KLAXON D'ALARME INCENDIE RELOCALISÉ (VOIR ÉLECTRICITÉ). C104 TRAPPE ACCÈS VALVE GICLERS INCENDIE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR PROTECTION INCENDIE). C105 COUVRE-JOINT ET JOINT DE DILATATION COUPE-FEU AU MUR À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. C106 THERMOSTAT RELOCALISÉ (VOIR ÉLECTRICITÉ). C107 LECTEUR DE CARTE D'ACCÈS MAGNÉTIQUE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ). C108 INSTALLER UN SYSTÈME D'ACCROCHAGE POUR ŒUVRE D'ART (RAIL, CÂBLES ET COCHETS). INSTALLER LE RAIL AU MUR SOUS LE PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE, LE PLUS HAUT POSSIBLE (COLLE). C109 PLAFOND AVEC DOUBLE HAUTEUR. C110 BAC DE VÉGÉTATION (VOIR ÉBÉNISTERIE AUX PAGES A400). C111 GRADINS AVEC DES ASSISES COUSSINÉS FIXES (VOIR ÉBÉNISTERIE AUX PAGES A400). C112 LOGO ET LETTRAGE DÉCOUPÉS EN RELIEF DE 12,7mm FIXÉ AU MUR, FINI MÉTALLIQUE PEINT. LOGO DE COULEUR BLANCHE ET VERT (R-36, V-178, S-25). L'INSCRIPTION "COLLÈGE MONTMORENCY" EST EN TYPOGRAPHIE SANS SÉRIF (INTERTIGHT) DE COULEUR BLANCHE. LE LOGO ET LE NOM DU COLLÈGE DOIVENT ÊTRE CENTRÉS SUR LE MUR EN HAUTEUR ET EN LARGEUR. DIMENSIONS HORS TOUT DE 2 475mm 425mm. C113 TÉLÉVISEURS MURAUX FOURNIS PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR.	



LÉGENDE DE CONSTRUCTION - COMPARTIMENTATION	
---	DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU 1 HEURE
NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION - COMPARTIMENTATION	
(C00A)	LES PLANS CLÉS DE COMPARTIMENTATION SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. ILS SERVENT À IDENTIFIER LES DEGRÉS DE RÉSISTANCE AU FEU MINIMUM POUR LES SÉPARATIONS COUPE-FEU VERTICALES.
(C00B)	SCELLER TOUTES LES JONCTIONS, PERCEMENTS, FAILLES, ETC. PRÉSENTS DANS LES SÉPARATIONS COUPE-FEU VERTICALES À L'AIDE D'UN SCELLANT IGNIFUGE OU À L'AIDE D'UN REGISTRE COUPE-FEU ADEQUAT AFIN D'ASSURER L'INTÉGRITÉ DES SÉPARATIONS COUPE-FEU (PERCEMENTS POUR PLOMBERIE, PROTECTION INCENDIE, ÉLECTRICITÉ, VENTILATION, ETC.). SE RÉFÉRER AUX PLANS CLÉS DE COMPARTIMENTATION POUR LA CONTINUITÉ DES SÉPARATIONS COUPE-FEU.
(C00C)	TOUTES LES SÉPARATIONS COUPE-FEU DES ISSUES (ESCALIERS) NE DOIVENT COMPORTER AUCUNE OUVERTURE SAUF POUR LE PASSAGE DES : • CANALISATIONS D'INCENDIE ET DE GICLEURS • FILS ET CÂBLE ÉLECTRIQUES, CANALISATIONS INCOMBUSTIBLES TOTALEMENT FERMÉES ET TUYAUX INCOMBUSTIBLES QUI DESSERVENT UNIQUEMENT L'ISSUE (ESCALIER).
(C00D)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, CONSERVER ET PROTÉGER L'IGNIFUGATION DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX EXISTANTS (POUTRES, POUTRELLES, PLATELAGE, ETC.). TOUS LES PLANCHERS SONT MUNIS D'UN DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DE 1 HEURE. AU BESOIN, PRÉVOIR LA PROTECTION AU FEU DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX À L'AIDE D'UN ENDUIT IGNIFUGE PROJETÉ.

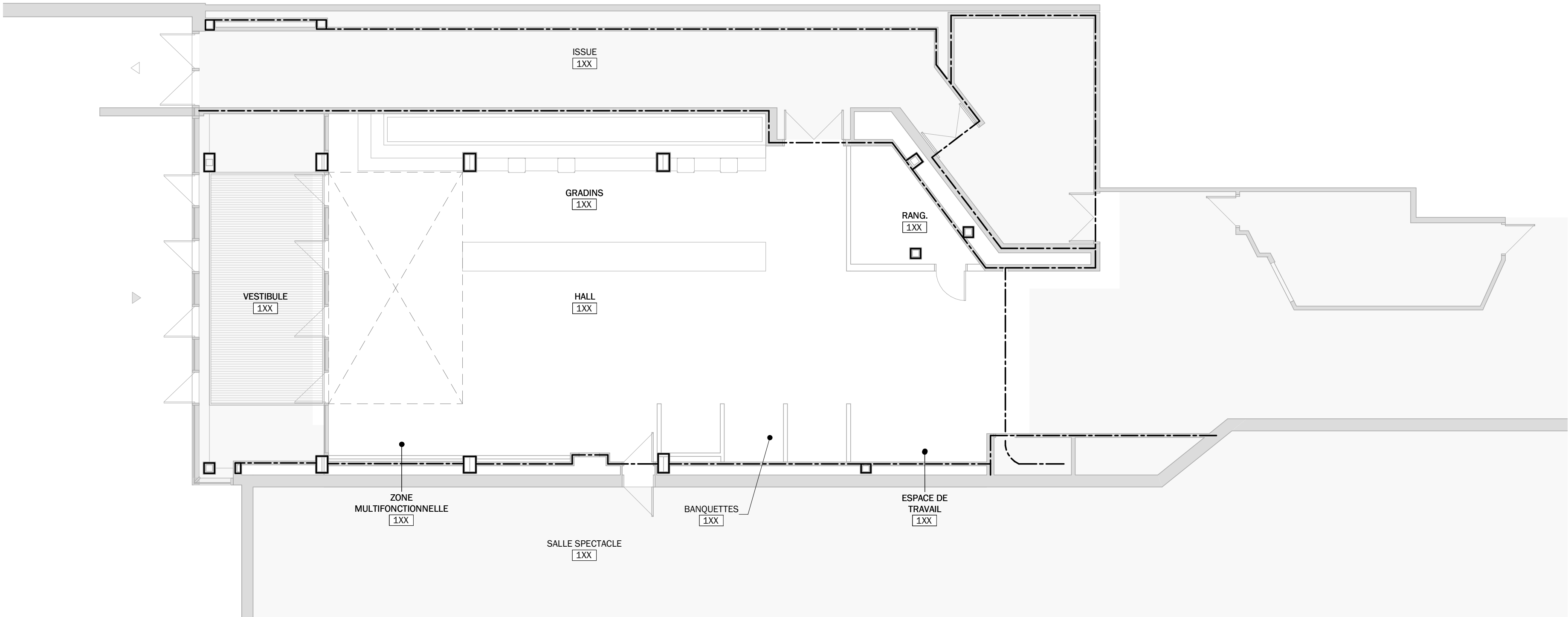


ARCHITECTES

1918, rue Frontenac
Montréal, QC, H2K 2Z1
514.904.0015
info@cbarchitectes.com
www.cbarchitectes.com



Ingénieur.es



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
COMPARTIMENTATION
1 : 100

émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour préliminaires 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisse	28 novembre 2024

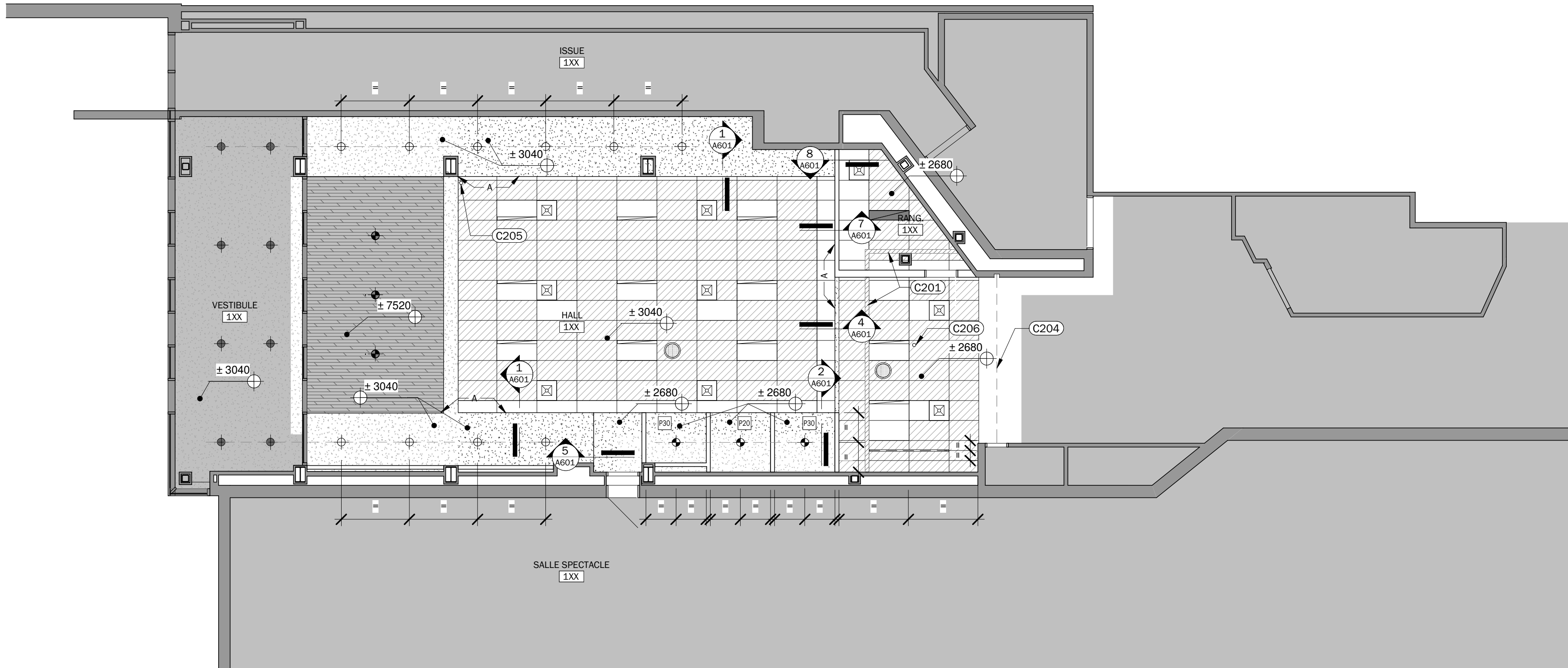
NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet COLLÈGE MONTMORENCY RÉNOVATION DU HALL D'ENTRÉE	
Adresse des travaux 475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9	
Maître de l'ouvrage COLLÈGE MONTMORENCY	
Dossier 2024-32	Date 2024-11-20
Vérifié par J.G.	Dessiné par A.M.

Titre du dessin
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
COMPARTIMENTATION**

Page



PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE
CONSTRUCTION
1 : 100

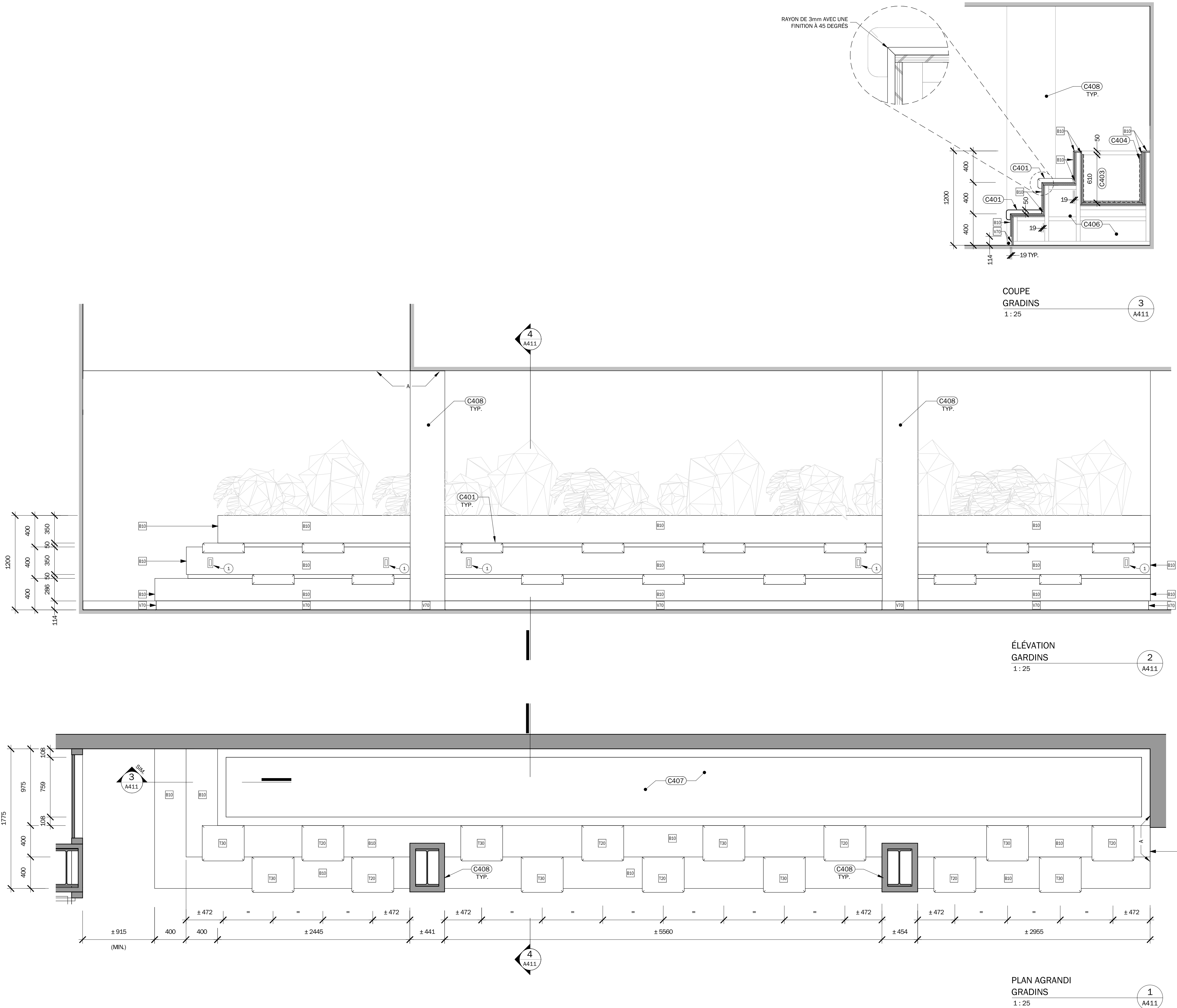
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - PLAFONDS	
	ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX
	PORTION DE PLAFOND SUSPENDU EN TUILES ACOUSTIQUES À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX
	NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU EN TUILE ACOUSTIQUE
	PLAFOND/RETOMBÉE EN PLAQUE DE PLÂTRE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX
	NOUVEAU PLAFOND/RETOMBÉE EN PLAQUE DE PLÂTRE
	PLAFOND EN LATTE DE BOIS À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX
	HAUTEUR LIBRE SOUS PLAFOND
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUSPENDU À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ À CONSERVR ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUSPENDU (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUR RAIL (VOIR ÉLECTRICITÉ)
	NOUVEAU DIFFUSEUR (VOIR MÉCANIQUE)
	HAUT-PARLEUR À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ)
TYP.	TYPIQUE
SIM.	SIMILAIRE
NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION - PLAFONDS	
C020	AUCUNE DES NOTES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUE À LA ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX. LIMITER AU MAXIMUM LES TRAVAUX HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX ET AU BESOIN PRÉVOIR UN SAS TEMPORAIRE. ASSURER LA PROTECTION DES FINIS ET DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS (SANS S'Y RESTREINDRE : SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE ET ÉLECTROMÉCANIQUE, ETC.).
C021	SE RÉFÉRER AUX PLANS ÉLECTRIQUES, MÉCANIQUES ET DE PROTECTION INCENDIE POUR LA PORTÉE DES TRAVAUX.
C022	SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES PLAFONDS ET RETOMBÉS EN PLAQUE DE PLÂTRE SONT PEINTS DE COULEUR P10. SE RÉFÉRER AUX PAGES A800 POUR LES SPÉCIFICATIONS DE MATÉRIAUX (COULEURS DE PEINTURE).
C023	COORDONNER SUR PLACE TOUTES LES HAUTEURS DE PLAFONDS EXISTANTS. AVISER LE PROFESSIONNEL SI LES HAUTEURS INDiquÉES AUX PAGES A200 NE PEUVENT PAS ÊTRE RESPECTÉES.
C024	PRÉVOIR LE RAGRÉAGE ET PRÉPARATION DE TOUS LES PLAFONDS À PROXIMITÉ DE LA ZONE DES TRAVAUX (PLAFOND SUSPENDU, RETOMBÉE ET/OU PLAFOND DE PLAQUE DE PLÂTRE) À RECEVOIR LA NOUVELLE FINITION (RÉPARER, PLÂTRER, SABLER, APPRÊTER, ETC.).
C025	LES NOUVELLES TRAMES DE PLAFOND SUSPENDU SONT À TITRE INDICATIF ET DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES EN FONCTION DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (QUANTITÉ, TYPE ET POSITION). • PRÉVOIR LES TÊTES DE GICLERS CENTRÉS LES UNES PAR RAPPORT AUX AUTRES ET AU CENTRE D'UNE TUILE ACOUSTIQUE. • PRÉVOIR DES DÉCOUPES NETTES ET AJUSTÉES AUX ÉLÉMENTS TRAVERSANTS LES TUILES DE PLAFOND SUSPENDU (CONDUIT, TÊTE DE GICLÉUR, ETC.).
C026	POUR L'ENSEMBLE DES PLAFONDS SUSPENDUS CONSERVÉS ET NOUVEAUX, PRÉVOIR L'AJOUT D'UNE MOULURE DE SUSPENSION AUX CLOISONS ET/OU RETOMBÉE (COULEUR, FINI ET DIMENSION TELLE QUE L'EXISTANT).
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION - PLAFONDS	
C201	COUVRE-JOINT ET JOINT DE DILATATION COUPE-FEU AU PLAFOND À CONSERVER. PRÉVOIR UNE DÉCOUPE NETTE ET DROITE À LA JONCTION DE LA NOUVELLE CLOISON (NON CONTINU, VOIR DÉTAIL PAGE A601).
C204	CLOISON PLIANTE COUPE-FEU À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX.
C205	CAMÉRA DE SURVEILLANCE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).
C206	DÉTECTEUR DE FUMÉE À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (VOIR ÉLECTRICITÉ).

émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour préliminaires 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisse	28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet	
COLLÈGE MONTMORENCY RENOVATION DU HALL D'ENTRÉE	
Adresse des travaux 475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9	
Maître de l'ouvrage COLLÈGE MONTMORENCY	
Dossier 2024-32	Date 2024-11-20
Vérifié par J.G.	Dessiné par A.M.
Titre du dessin	
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE PLAFOND CONSTRUCTION	
Page	



LÉGENDE DE CONSTRUCTION - ÉQUIPEMENTS	
①	PRISE ÉLECTRIQUE INTÉGRÉE DANS LE MOBILIER (VOIR ÉLECTRICITÉ POUR QUANTITÉ)
A	SURFACES À ALIGNER
SIM.	SIMILAIRE
TYP.	TYPIQUE
NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION - AGRANDIS	
(C040)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, SE RÉFÉRER AUX PAGES A200 (PLAFONDS) ET A800 (PLANCHERS ET MURS) POUR LES FINIS INTÉRIEURS.
(C041)	SE RÉFÉRER AUX PAGES A100 POUR LES FONDS DE CLOUAGES NÉCESSAIRES À L'INSTALLATION DU MOBILIER FIXE, DES ÉQUIPEMENTS ET DES ACCESSOIRES.
(C042)	SE RÉFÉRER AUX PAGES A800 POUR LES SPÉCIFICATIONS DES MATÉRIAUX (PEINTURE ET VINYLE).
(C043)	SE RÉFÉRER AUX PAGES A800 POUR LES SPÉCIFICATIONS DES MATÉRIAUX (PEINTURE ET VINYLE). INSTALLER UN JOINT DE SCELLANT TRANSLUCIDE, UNIFORME ET CONTINU À LA JONCTION DES COMPTOIRS, DES GRADINS ET DES MURS.
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION - AGRANDIS	
(C401)	ASSISSES COUSSINÉES FIXES POUVANT ÊTRE RETIRÉES ET REMPLACÉES, AU BESOIN. PRÉVOIR DES ANCRAGES DE TYPE RAIL DE SUSPENSION EN ACIER ET/OU PROPOSER UN SYSTÈME DE FIXATION DURABLE PERMETTANT LEUR RETRAIT UNIQUEMENT PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE (LES ÉLÈVES NE DOIVENT PAS ÊTRE EN MESURE DE LE RETIRER).
(C402)	COUPS DE PIED LATÉRAUX EN REcul DE 25 mm.
(C403)	HAUTEUR TERREAU POUR PLANTES.
(C404)	MEMBRANE LIQUIDE (À INSTALLER EN USINE) OU MEMBRANE IMPERMÉABLE POUR JARDIN. À INSTALLER SUR TOUTES LES FACES DU BAC DE PLANTATION. PRÉVOIR LA PROTECTION DU CONTREPLAQUÉ EN RETOURNANT LA MEMBRANE SUR LE DESSUS DU CONTREPLAQUÉ.
(C406)	CONSTRUCTION DE LA STRUCTURE DU GRADIN EN ACIER Soudé ET/OU FIXÉ MÉCANIQUEMENT À COORDONNER AVEC LE FABRICANT EN RESPECTANT LES EXIGENCES DE FINITIONS, DE DESIGN ET LES DIMENSIONS AUX PLANS. PRÉVOIR DE FIXATION PONCTUELLES AU MUR AFIN D'ÉVITER TOUT MOUVEMENT DU MOBILIER.
(C407)	BAC DE VÉGÉTATION, TOUS LES VÉGÉTAUX, TERREAU ET PANNEAU DRAINANT/PIERRES NETTES SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
(C408)	COLONNES EXISTANTES CONSERVÉES. PRÉVOIR UNE FINITION AJUSTÉE DU MOBILIER AUX COLONNES.
(C409)	CADRE EN MÉTAL PRÉPÉRÇÉ PEINT DE COULEUR P10. 50 mm X 50 mm X LONGUEUR.
(C410)	ASSISE ET DOSSIER COUSSINÉ FIXES.
(C411)	ÉQUERRES MÉTALLIQUES. QUANTITÉ ET ESPACEMENT À CONFIRMER PAR ÉBÉNISTE.
(C412)	MOULURE MÉTALLIQUE EN "U" AVEC EMBOUT FERMÉ.
(C413)	TABLE D'UNE LARGEUR DE 32" ET D'UNE ÉPAISSEUR DE 25 mm AVEC BASE DE TABLE EN ACIER PEINT BLANC. FIXER LA BASE DE LA TABLE AU SOL ET LE DESSUS DE TABLE AU MUR À L'AIDE D'ÉQUERRE (SOUS LA SURFACE).
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - FINIS DES PLANCHERS ET ACCESSOIRES	
ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX	
V10	FEUILLES DE VINYLE
V20	FEUILLES DE VINYLE
V30	FEUILLES DE VINYLE
V70	PLINTHES DE VINYLE
V80	PLINTHES DE VINYLE
M10	MOULURE DE TRANSITION
M20	MOULURE DE TRANSITION
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - FINIS MURAUX ET PLAFONDS	
P10	PEINTURE
P20	PEINTURE
P30	PEINTURE
M50	MOULURE DE PROTECTION DE MUR ET D'ANGLE
XXX	ZONE DÉLIMITANT LE MATÉRIAU
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - ÉBÉNISTERIE	
S01	STRATIFIÉ
B10	BOIS
T10	TISSUS
T20	TISSUS
T30	TISSUS

CB

ARCHITECTES

1918, rue Frontenac
Montréal, QC, H2K 2Z1
514.904.0015
info@cbarchitectes.com
www.cbarchitectes.com

DWB

CONSULTANTS

Ingénieur.es

émis pour appel d'offres R1
émis pour appel d'offres
émis pour définitifs 99%
émis pour préliminaires 100%
émis pour préliminaires 50%
émis pour esquisse

30 octobre 2025
17 juillet 2025
12 juin 2025
22 mai 2025
10 décembre 2024
28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUTS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.

Ordre des architectes
A 6853
JULIE GUILLEMETTE
ARCHITECTE
du Québec

Projet
COLLÈGE MONTMORENCY
RENOVATION DU HALL D'ENTRÉE

Adresse des travaux
475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9

Maître de l'ouvrage
COLLÈGE MONTMORENCY

Dossier
2024-32

Vérifié par
J.G.

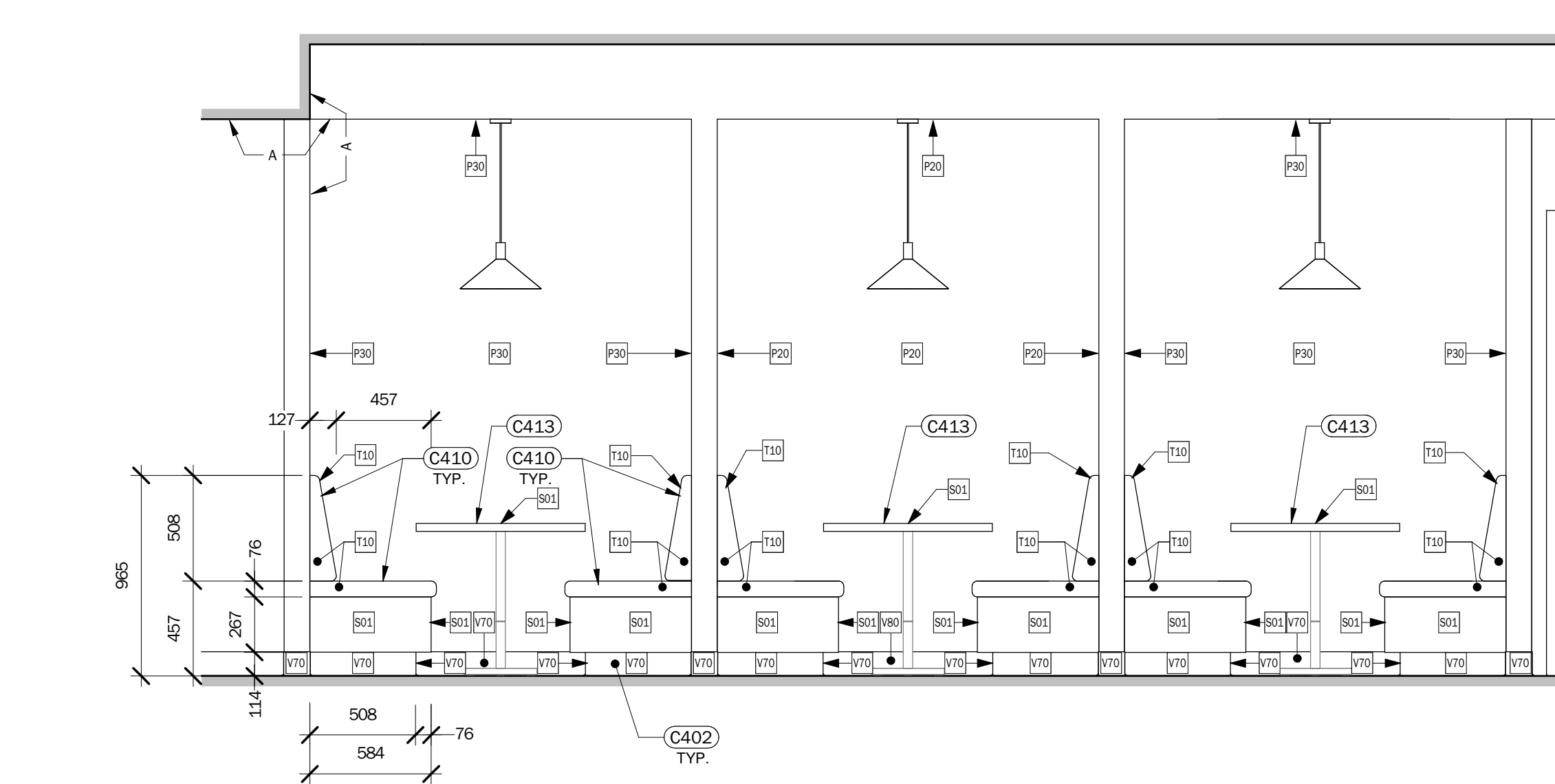
Titre du dessin
PLAN AGRANDI, ÉLÉVATION ET COUPE
ÉBÉNISTERIE

Date
2024-11-20

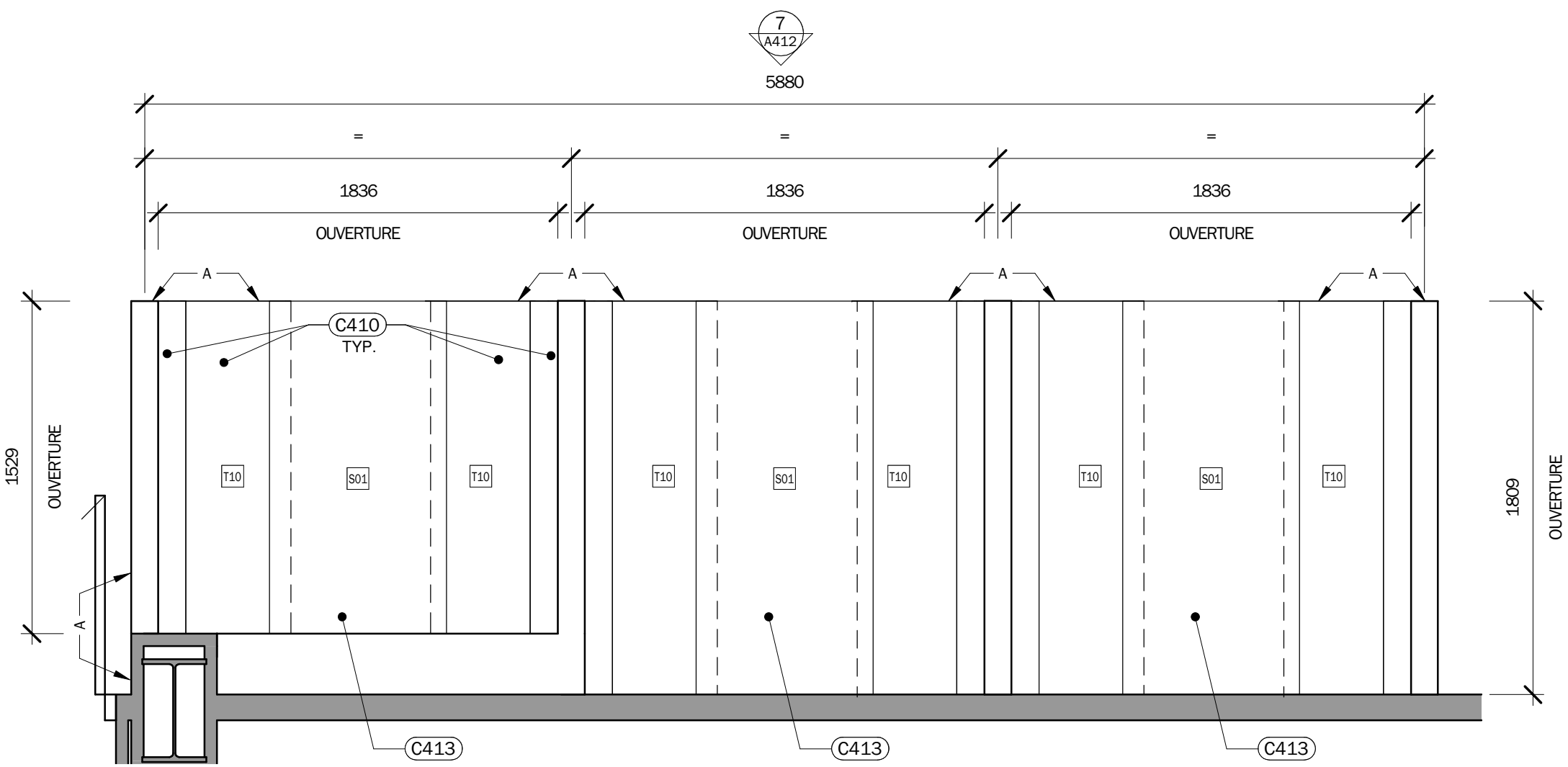
Dessiné par
A.M.

Page

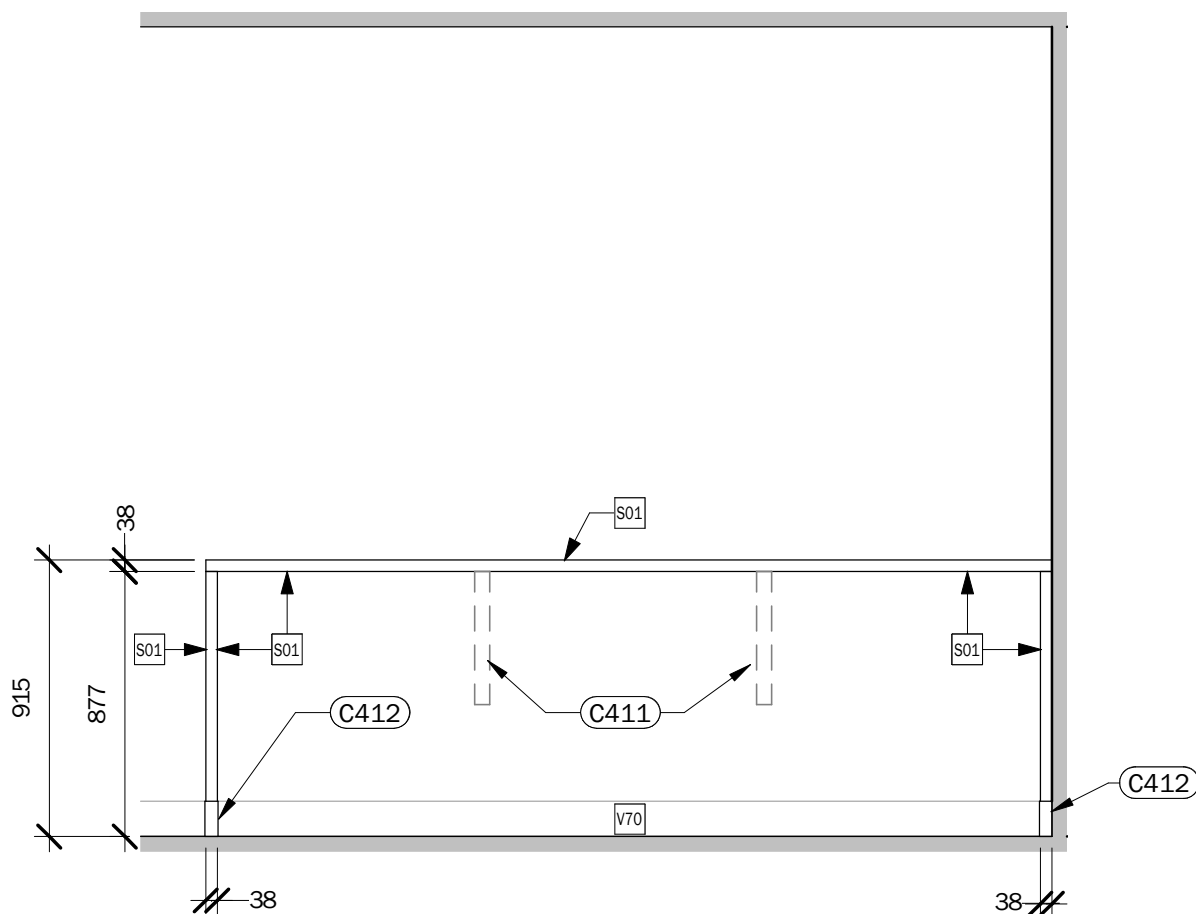
A411



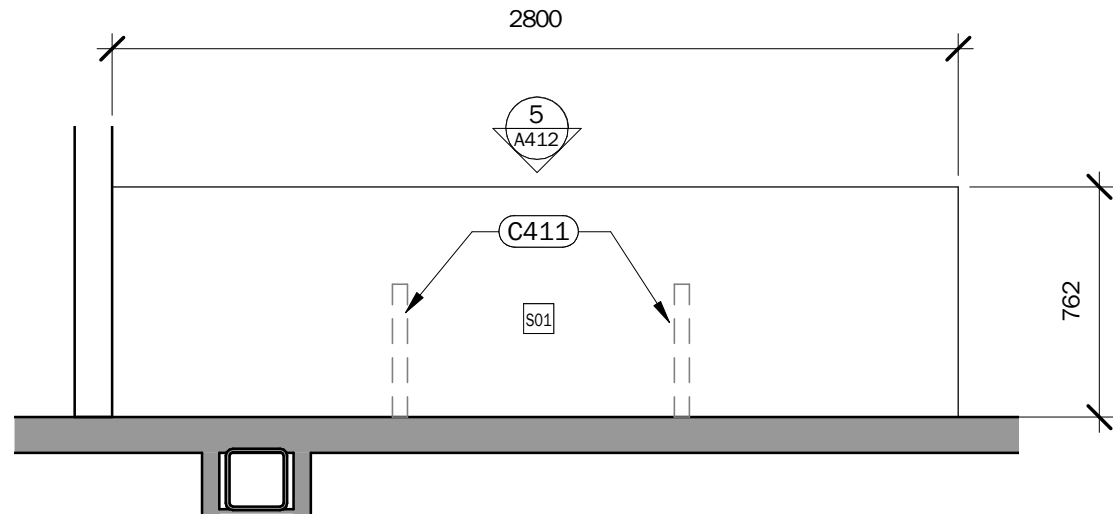
ÉLEVATION
BANQUETTES ALCÔVE
1 : 25



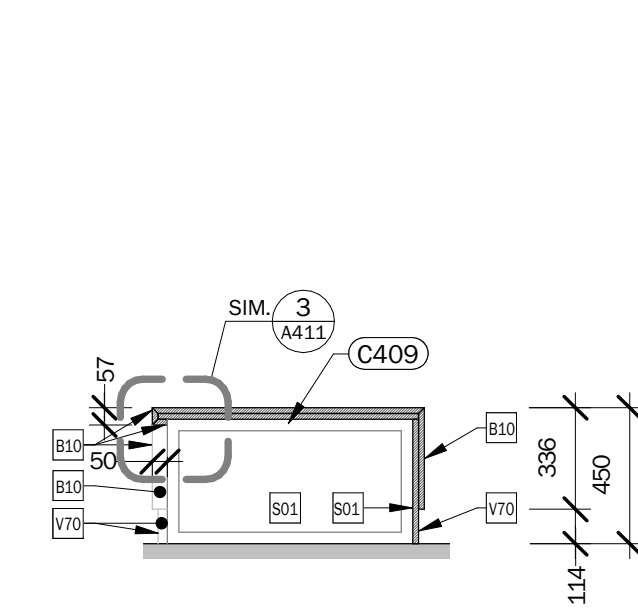
PLAN AGRANDI
BANQUETTES ALCÔVE
1 : 25



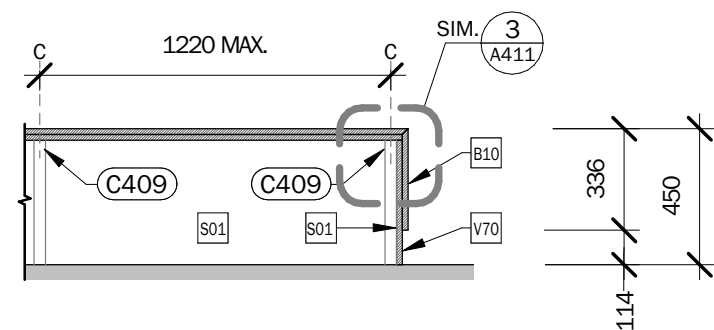
ÉLEVATION TABLE HAUTE
1 : 25



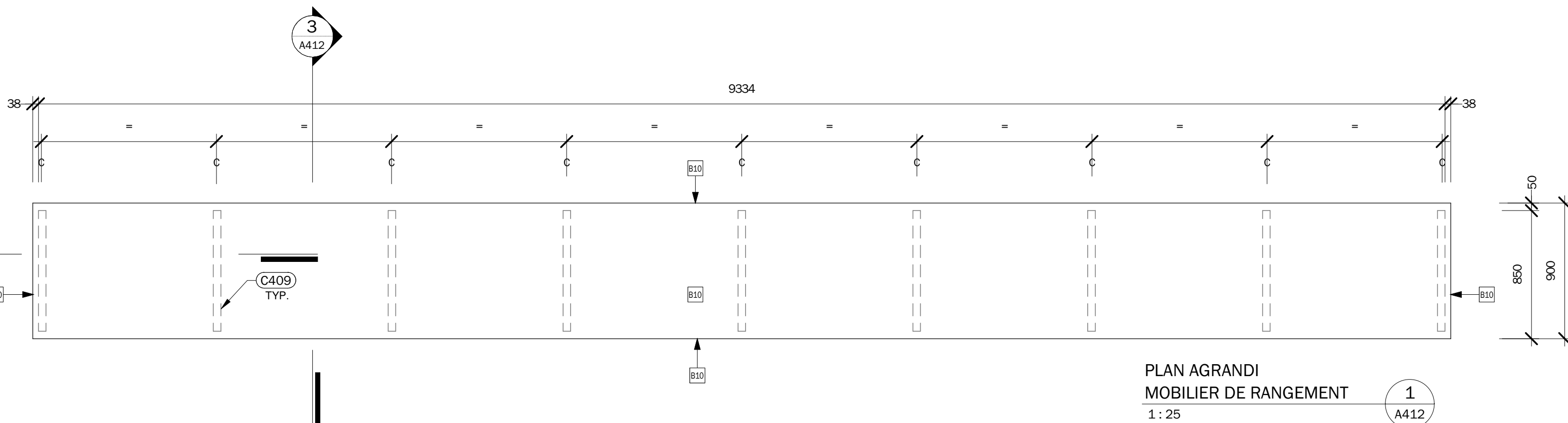
PLAN AGRANDI TABLE HAUTE
1 : 25



COUPE
MOBILIER DE RANGEMENT
1 : 25



COUPE
MOBILIER DE RANGEMENT
1 : 25



PLAN AGRANDI
MOBILIER DE RANGEMENT
1 : 25

LÉGENDE DE CONSTRUCTION - ÉQUIPEMENTS	
①	PRISE ÉLECTRIQUE INTÉGRÉE DANS LE MOBILIER (VOIR ÉLECTRICITÉ POUR QUANTITÉ)
A	SURFACES À ALIGNER
SIM.	SIMILAIRE
TYP.	TYPIQUE
NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION - AGRANDIS	
(C040)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, SE RÉFÉRER AUX PAGES A200 (PLAFONDS) ET A800 (PLANCHERS ET MURS) POUR LES FINIS INTÉRIEURS.
(C041)	SE RÉFÉRER AUX PAGES A100 POUR LES FONDS DE CLOUAGES NÉCESSAIRES À L'INSTALLATION DU MOBILIER FIXE, DES ÉQUIPEMENTS ET DES ACCESSOIRES.
(C042)	SE RÉFÉRER AUX PAGES A800 POUR LES SPÉCIFICATIONS DES MATÉRIEAUX (PEINTURE ET VINYLE).
(C043)	SE RÉFÉRER AUX PAGES A800 POUR LES SPÉCIFICATIONS DES MATÉRIEAUX (PEINTURE ET VINYLE). INSTALLER UN JOINT DE SCELLANT TRANSLUCIDE, UNIFORME ET CONTINU À LA JONCTION DES COMPTOIRS, DES GRADINS ET DES MURS.
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION - AGRANDIS	
(C401)	ASSISES COUSSINÉES FIXES POUVANT ÊTRE RETIRÉES ET REMPLACÉES, AU BESOIN. PRÉVOIR DES ANCRAGES DE TYPE RAIL DE SUSPENSION EN ACIER ET/OU PROPOSER UN SYSTÈME DE FIXATION DURABLE PERMETTANT LEUR RETRAIT UNIQUEMENT PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE (LES ÉLÈVES NE DOIVENT PAS ÊTRE EN MESURE DES LE RETIRER).
(C402)	COUPS DE PIED LATÉRAUX EN REcul DE 25 mm.
(C403)	HAUTEUR TERREAU POUR PLANTES.
(C404)	MEMBRANE LIQUIDE (À INSTALLER EN USINE) OU MEMBRANE IMPERMÉABLE POUR JARDIN. À INSTALLER SUR TOUTES LES FACES DU BAC DE PLANTATION. PRÉVOIR LA PROTECTION DU CONTREPLAQUÉ EN RETOURNANT LA MEMBRANE SUR LE DESSUS DU CONTREPLAQUÉ.
(C406)	CONSTRUCTION DE LA STRUCTURE DU GRADIN EN ACIER Soudé ET/OU FIXÉ MÉCANIQUEMENT À COORDONNER AVEC LE FABRICANT EN RESPECTANT LES EXIGENCES DE FINITIONS, DE DESIGN ET LES DIMENSIONS AUX PLANS. PRÉVOIR DE FIXATION PONCTUELLES AU MUR AFIN D'ÉVITER TOUT MOUVEMENT DU MOBILIER.
(C407)	BAC DE VÉGÉTATION, TOUS LES VÉGÉTAUX, TERREAU ET PANNEAU DRAINANT/PIERRES NETTES SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
(C408)	COLONNES EXISTANTES CONSERVÉES. PRÉVOIR UNE FINITION AJUSTÉE DU MOBILIER AUX COLONNES.
(C409)	CADRE EN MÉTAL PRÉPÉRÉ PEINT DE COULEUR P10. 50 mm X 50 mm X LONGUEUR.
(C410)	ASSISE ET DOSSIER COUSSINÉ FIXES.
(C411)	ÉQUERRES MÉTALLIQUES. QUANTITÉ ET ESPACEMENT À CONFIRMER PAR ÉBÉNISTE
(C412)	MOULURE MÉTALLIQUE EN "U" AVEC EMBOUT FERMÉ.
(C413)	TABLE D'UNE LARGEUR DE 32" ET D'UNE ÉPAISSEUR DE 25 mm AVEC BASE DE TABLE EN ACIER PEINT BLANC. FIXER LA BASE DE LA TABLE AU SOL ET LE DESSUS DE TABLE AU MUR À L'AIDE D'ÉQUERRE (SOUS LA SURFACE).
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - FINIS DES PLANCHERS ET ACCESSOIRES	
ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX	
V10	FEUILLES DE VINYLE
V20	FEUILLES DE VINYLE
V30	FEUILLES DE VINYLE
V70	PLINTHES DE VINYLE
V80	PLINTHES DE VINYLE
M10	MOULURE DE TRANSITION
M20	MOULURE DE TRANSITION
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - FINIS MURAUX ET PLAFONDS	
P10	PEINTURE
P20	PEINTURE
P30	PEINTURE
M20	MOULURE DE PROTECTION DE MUR ET D'ANGLE
XXX	ZONE DÉLIMITANT LE MATÉRIAU
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - ÉBÉNISTERIE	
S01	STRATIFIÉ
B10	BOIS
T10	TISSUS
T20	TISSUS
T30	TISSUS

émis pour appel d'offres R1 30 octobre 2025
émis pour appel d'offres 17 juillet 2025
émis pour définitifs 99% 12 juin 2025
émis pour préliminaires 100% 22 mai 2025
émis pour préliminaires 50% 10 décembre 2024
émis pour esquisse 28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUTS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet
COLLÈGE MONTMORENCY
RENOVATION DU HALL D'ENTRÉE

Adresse des travaux
475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9

Maître de l'ouvrage
COLLÈGE MONTMORENCY

Dossier
2024-32

Vérifié par
J.G.

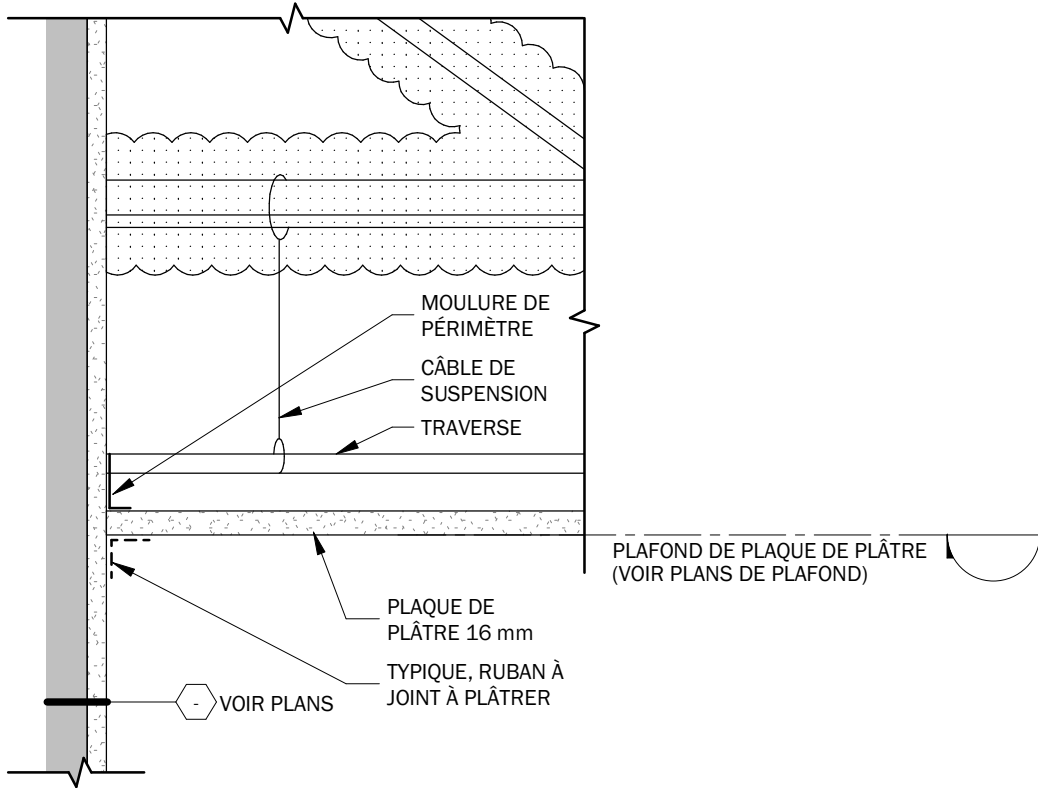
Date
2024-11-20

Dessiné par
A.M.

Titre du dessin
PLAN AGRANDIS, ÉLÉVATIONS ET COUPES
ÉBÉNISTERIE

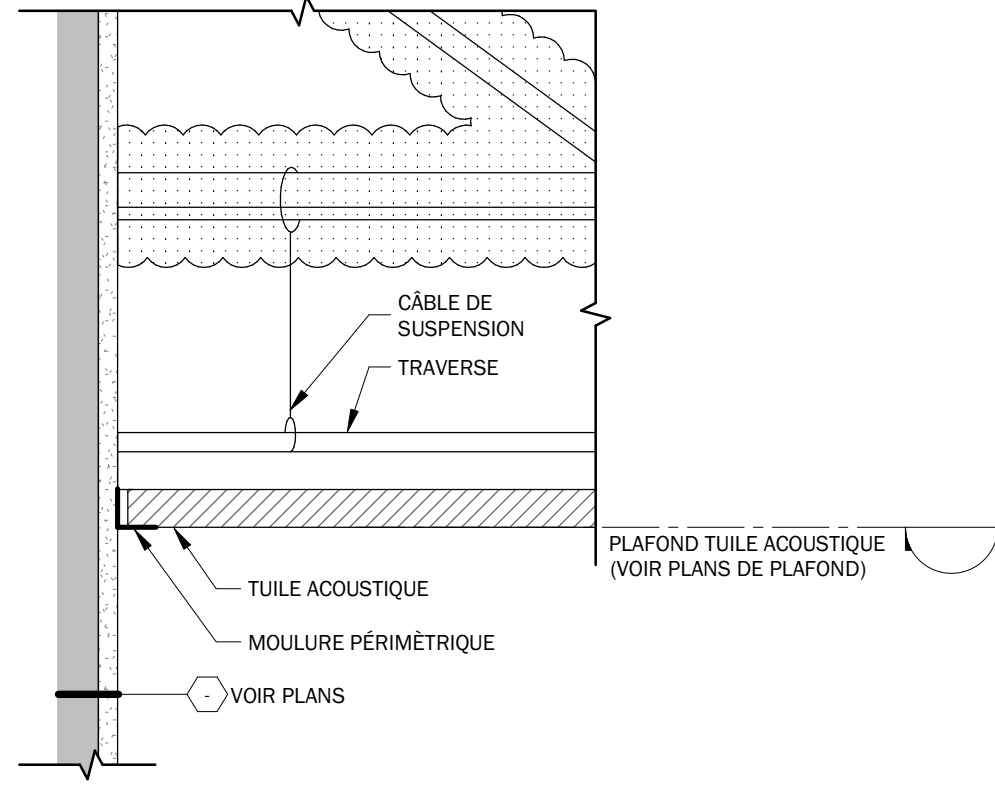
Page

A412



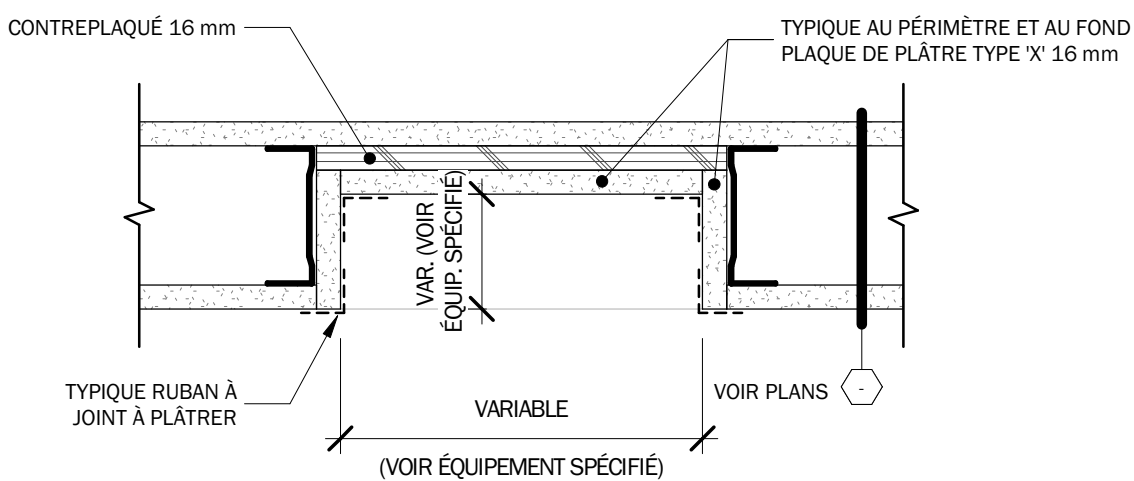
TYPIQUE
JONCTION CLOISON /
PLAFOND PLAQUE DE PLÂTRE
1:5

8
A601



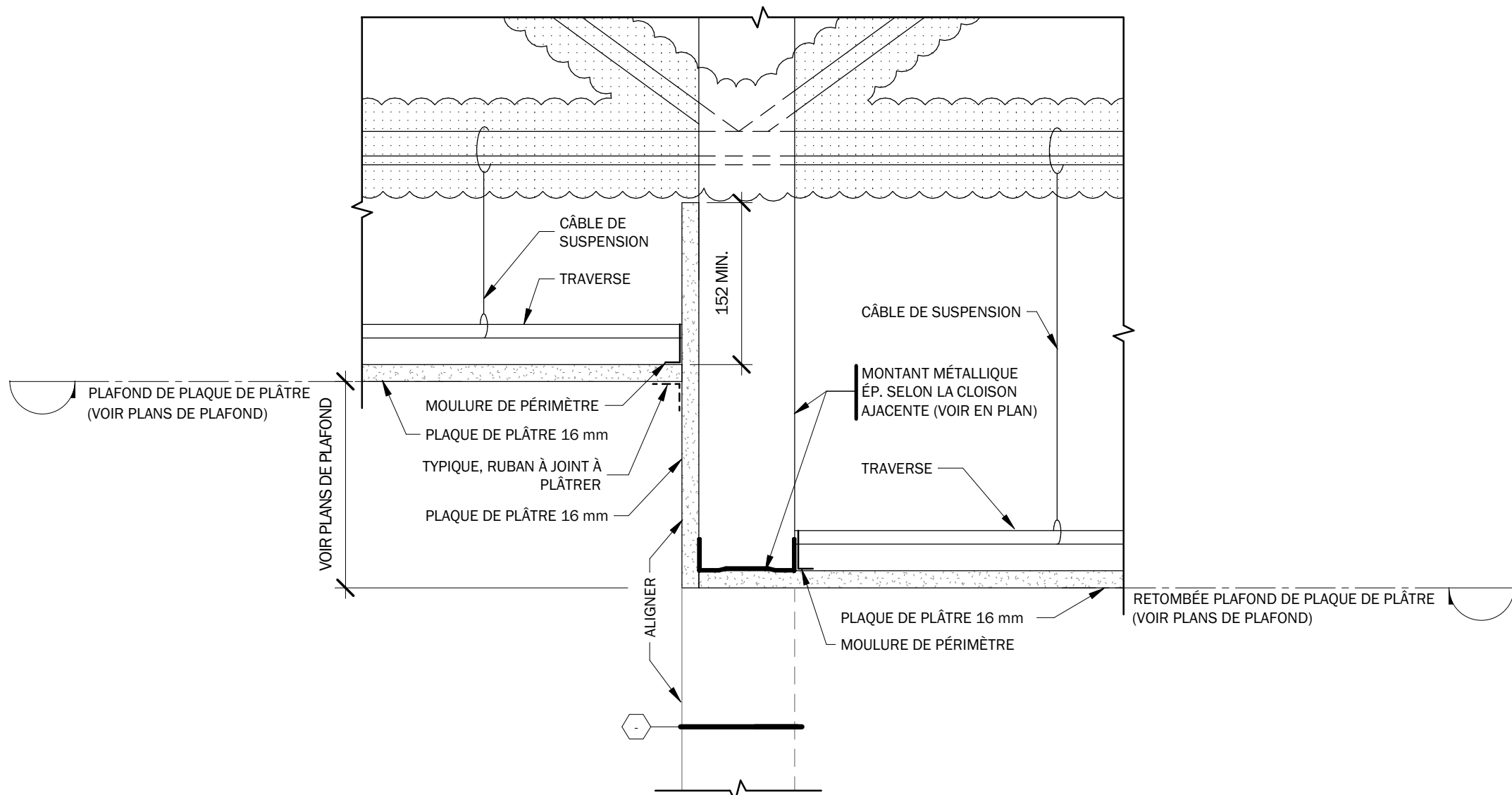
TYPIQUE
JONCTION CLOISON /
PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE
1:5

7
A601



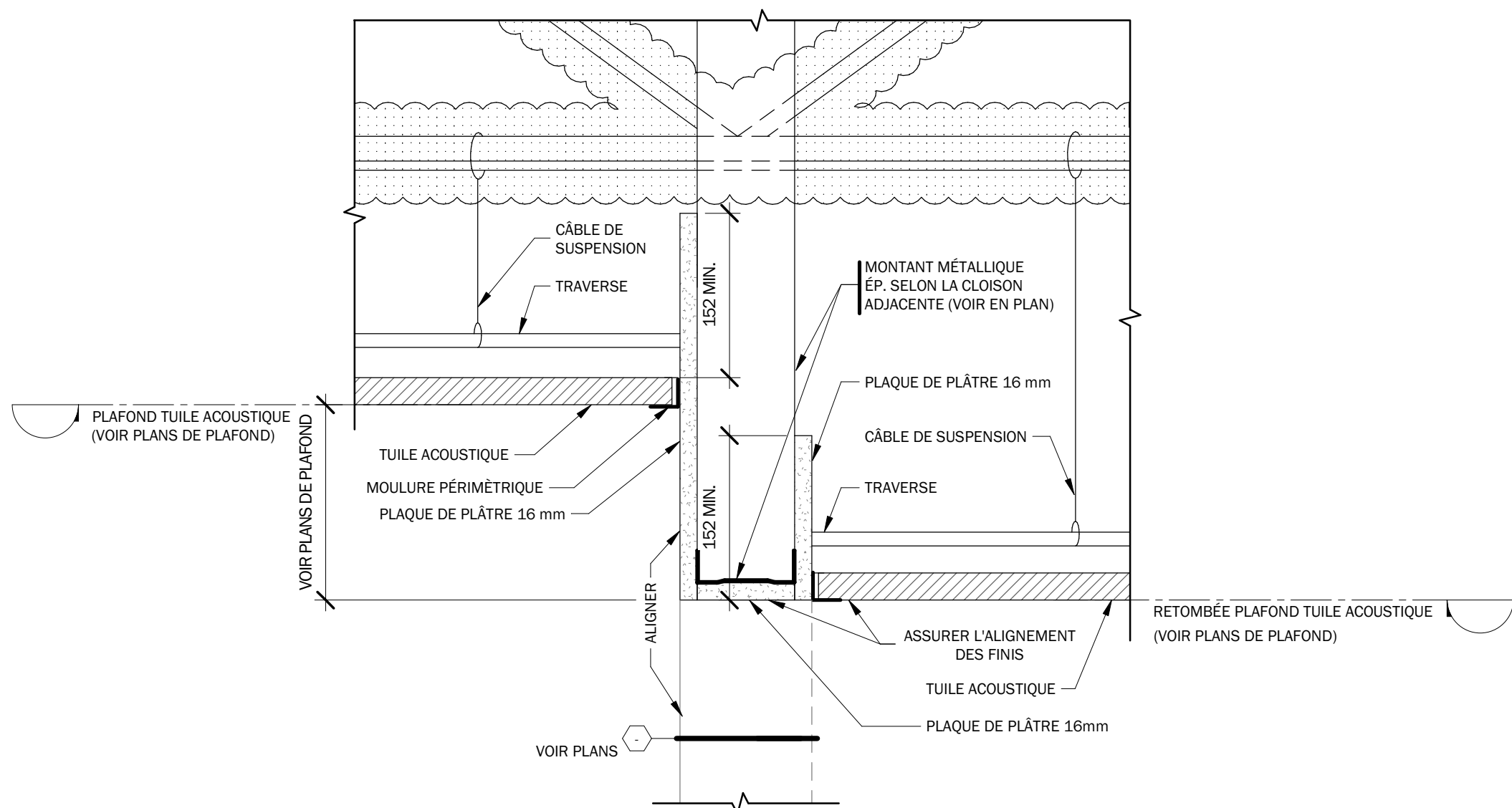
TYPIQUE
ÉQUIPEMENT ENCASTRÉ
1:5

6
A601



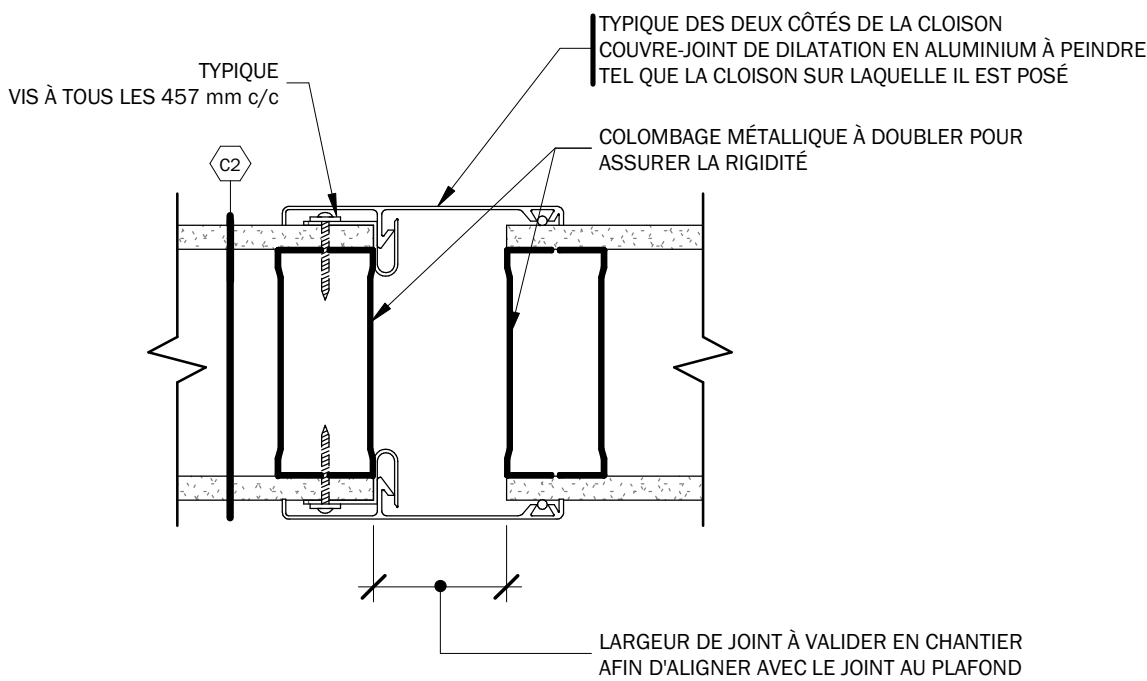
TYPIQUE
JONCTION PLAFOND PLAQUE DE PLÂTRE /
RETOMBÉE PLAQUE DE PLÂTRE
1:5

5
A601



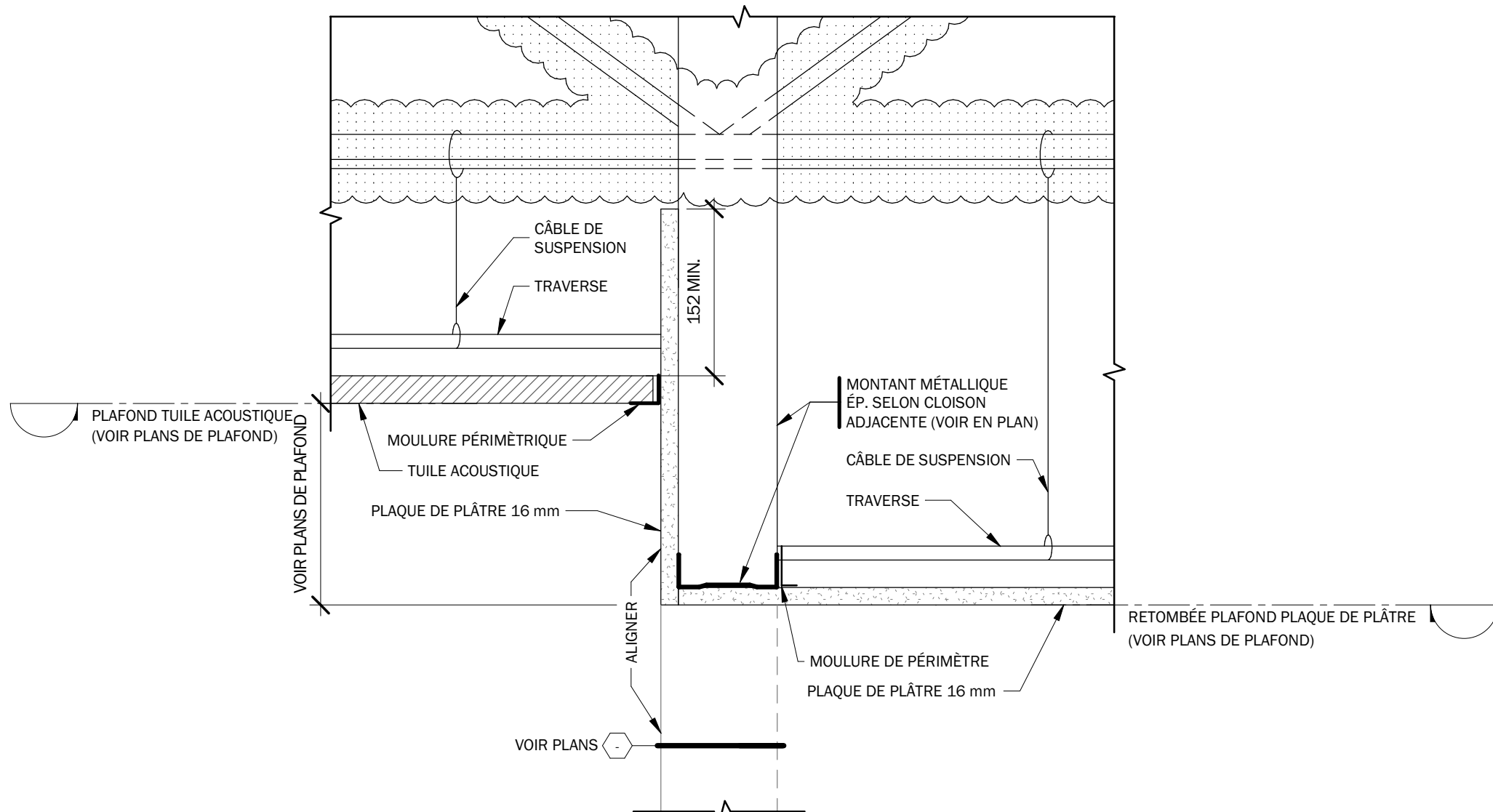
TYPIQUE
JONCTION PLAFOND TUILE ACOUSTIQUE /
RETOMBÉE TUILE ACOUSTIQUE
1:5

4
A601



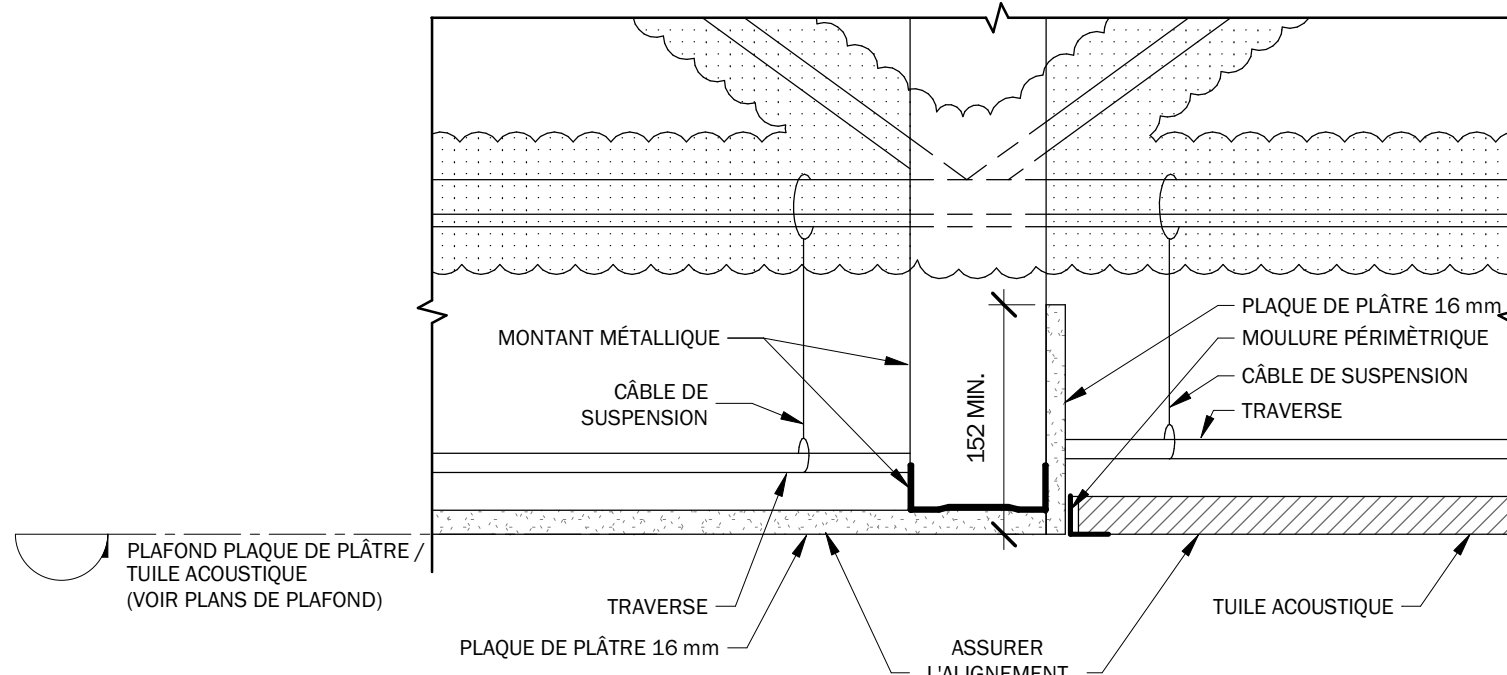
TYPIQUE
JOINT DE DILATATION
1:5

3
A601



TYPIQUE
JONCTION PLAFOND TUILE ACOUSTIQUE /
RETOMBÉE PLAQUE DE PLÂTRE
1:5

2
A601



TYPIQUE
JONCTION PLAFOND TUILE ACOUSTIQUE /
PLAQUE DE PLÂTRE
1:5

1
A601

émis pour appel d'offres R1	30 octobre 2025
émis pour appel d'offres	17 juillet 2025
émis pour définitifs 99%	12 juin 2025
émis pour préliminaires 100%	22 mai 2025
émis pour préliminaires 50%	10 décembre 2024
émis pour esquisses	28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUTS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet
COLLÈGE MONTMORENCY
RENOVATION DU HALL D'ENTRÉE

Adresse des travaux
475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9

Maître de l'ouvrage
COLLÈGE MONTMORENCY

Dossier

2024-32

Vérifié par

J.G.

Titre du dessin

DÉTAILS TYPIQUES
PLAFOND ET MUR

Page

A601

Date

2024-11-20

Dessiné par

A.M.



VUE DES BANQUETTES

4
A801



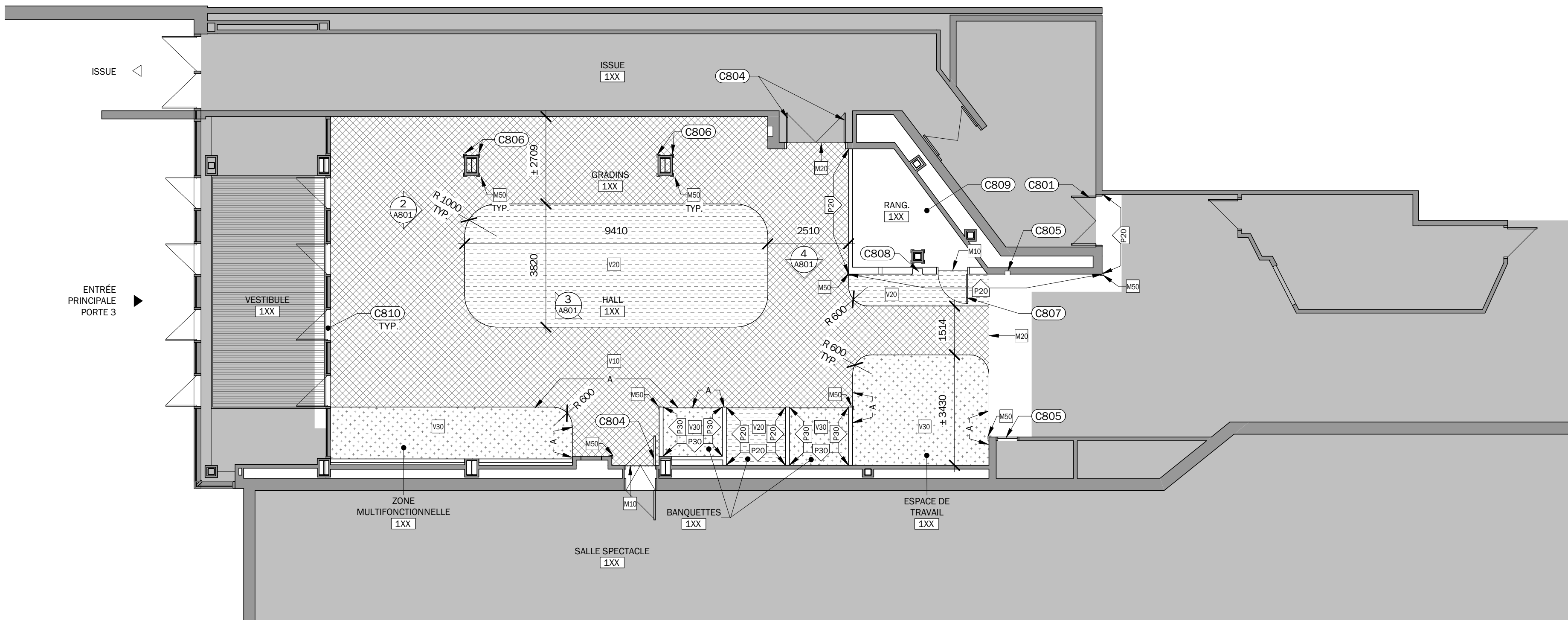
VUE DE LA
ZONE MULTIFONCTIONNELLE

3
A801



VUE DES GRADINS

2
A801



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
FINIS CONSTRUCTION

1 : 100

1
A801

LÉGENDE DE CONSTRUCTION - FINIS DES PLANCHERS ET ACCESSOIRES	
	ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX
	FEUILLES DE VINYLE
	FEUILLES DE VINYLE
	FEUILLES DE VINYLE
	PLINTHES DE VINYLE
	PLINTHES DE VINYLE
	MOULURE DE TRANSITION
	MOULURE DE TRANSITION
LÉGENDE DE CONSTRUCTION - FINIS MURAUX ET PLAFONDS	
	PEINTURE
	PEINTURE
	PEINTURE
	MOULURE DE PROTECTION DE MUR ET D'ANGLE
	ZONE DÉLIMITANT LE MATÉRIAU
NOTES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION - FINIS	
(C081)	AUCUNE DES NOTES CI-DESSOUS NE S'APPLIQUE À LA ZONE NON TOUCHÉE PAR LES TRAVAUX. LIMITER AU MAXIMUM LES TRAVAUX HORS DE LA ZONE DE TRAVAUX ET AU BESOIN PRÉVOIR UN SAS TEMPORAIRE, ASSURER LA PROTECTION DES FINIS ET DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS (SANS SY RESTREINDRE, SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE ET ÉLECTROMÉCANIQUE, ETC.).
(C082)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MURS ET TOUS LES PLAFONDS EN PLAQUE DE PLÂTRE SONT PEINTS DE COULEUR P10. SE RÉFÉRER AUX PAGES A200 POUR LES EXCEPTIONS DES PLAFONDS.
(C083)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES FINIS DE PLANCHER SE POURSUIVENT SOUS L'ÉBÉNISTERIE.
(C084)	SAUF INDICATION CONTRAIRE, PEINDRE TOUTES LES TRAPPES D'ACCÈS INSTALLÉES AUX MURS ET AUX PLAFONDS DE LA MÊME COULEUR QUE LA SURFACE ADJACENTE.
(C085)	SE RÉFÉRER AUX AGRANDIS AUX PAGES A410 POUR LES FINIS DE L'ÉBÉNISTERIE.
(C086)	INSTALLER DES PLINTHES AU BAS DES MURS, SAUF INDICATION CONTRAIRE, LES ASSOCIATIONS ENTRE LES BAS DE MURS (PLINTHE) ET LES FINIS DE PLANCHER SONT LES SUIVANTES: V10, V20, V30 V70*
* TOUS LES MURS DE COULEUR ACCENT P20 SONT MUNIS D'UNE PLINTHE V80.	
* POUR LA COULEUR DES PLINTHES AU BAS DES MOBILIERS FIXES, VOIR PAGES A410.	
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION - FINIS	
(C801)	DU CÔTÉ CORRIDOR, PEINDRE LA PORTE ET LE CADRE DE COULEUR P20. PROTÉGER LA QUINCAILLERIE CONSERVÉE.
(C804)	DU CÔTÉ DU HALL, REPEINDRE LA PORTE ET LE CADRE DE COULEUR TEL QUE L'EXISTANT. PROTÉGER LA QUINCAILLERIE CONSERVÉE.
(C805)	GLISSIÈRE, PORTE, CHARNIÈRES ET RAIL AU PLAFOND DE LA CLOISON PLIANTE COUPE FEU À PROTÉGER DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX (POSITION APPROXIMATIVE), RIEN NE DOIT VENIR EMPÊCHER SA FERMETURE DURANT TOUTES LA DURÉE DES TRAVAUX, NE PAS PEINDRE.
(C806)	HAUT DES MOULURES DE PROTECTION COIN DE MUR À ALIGNER AVEC LES AUTRES MOULURES DE LA COLONNE. PRÉVOIR UNE DÉCOUPE NETTE ET AJUSTÉE À LA COLONNE ET AU GRADIN.
(C807)	DU CÔTÉ DU HALL, PEINDRE LA PORTE ET LE CADRE DE COULEUR P20 ET DU CÔTÉ DU RANGEMENT DE LA MÊME COULEUR QUE LES PORTES EXISTANTES À REPEINDRE (VOIR NOTE C804).
(C808)	PEINDRE LE CABINET ENCASTRÉ POUR EXTINCTEUR PORTATIF À L'AIDE DE PEINTURE AÉROSOLÉ POUR MÉTAL DE COULEUR P20.
(C809)	INSTALLER UNE PLINTHE DE VINYLE AU BAS DES MURS DE LA MÊME COULEUR QUE LES PLINTHES CONSERVÉES.
(C810)	POURSUIVRE LE REVÊTEMENT DE VINYLE JUSQU'À LA GRILLE GRATTE-PIED ET PRÉVOIR UN JOINT DE MASTIC DE SILICONE À LA BASE DES CADRES DE PORTES (MUR RIDEAU) ET À LA JONCTION DE LA GRILLE GRATTE-PIED.

émis pour appel d'offres R1 30 octobre 2025
émis pour appel d'offres 17 juillet 2025
émis pour définitifs 99% 12 juin 2025
émis pour préliminaires 100% 22 mai 2025
émis pour préliminaires 50% 10 décembre 2024
émis pour esquisse 28 novembre 2024

NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS. CES DESSINS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION. TOUS LES DESSINS SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE CB ARCHITECTE ET NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE SANS UN CONSENTEMENT ÉCRIT. SI DES IMAGES 3D ACCOMPAGNENT LES DESSINS, ELLES SONT À TITRE ILLUSTRATIF SEULEMENT.



Projet
COLLÈGE MONTMORENCY
RÉNOVATION DU HALL D'ENTRÉE

Adresse des travaux
475 boulevard de l'Avenir, Laval, QC, H7N 5H9

Maître de l'ouvrage
COLLÈGE MONTMORENCY

Dossier
2024-32

Vérifié par
J.G.

Date
2024-11-20

Dessiné par
A.M. / A.B.

Titre du dessin
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
FINIS
VUES 3D

Page

A801